

Table des matières

Bulletin No 52/2015

Le mot de la présidente.....	2
Analyse ADN appliquée à la généalogie des Marquis de Mervelier.....	3
Un imposteur suisse devant la Cour de Justice de Haarlem en 1752.....	18
Deux lignées: familles Matile, de la Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin, et Vuille-dit-Bille, de la Sagne, bourgeois de Valangin.....	21
La famille Perret-Gentil: du Locle à Curaçao.....	27
Georges et Louisa Naturel ou les Robinsons Suisses de l'Océanie.....	36
Programme 2015.....	39
Des nouvelles de la société.....	40

Le mot de la présidente

Comme vous pourrez le découvrir, pour ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de suivre la conférence de François Marquis, vous aurez l'occasion de connaître une manière de compléter une généalogie avec des moyens mis à disposition par la science de l'ADN.

Il est vrai que tous ne sont pas ouverts à cette nouvelle méthode, mais elle donne la possibilité de susciter des discussions intéressantes...

Si la canicule de ces dernières semaines nous a incités à réduire quelque peu nos occupations, l'arrivée de l'automne nous donnera la force de reprendre nos dossiers.

Quelques activités communes nous attendent d'ici la fin de l'année, conformément au programme que vous pourrez consulter en page 39 du présent bulletin, ce qui nous donnera l'occasion de nous rencontrer et de fraterniser.

La rédaction de notre bulletin nécessite de découvrir de nouveaux textes ; nous vous encourageons donc à nous soumettre tout ou partie de vos travaux pour les faire connaître. Nous nous chargerons de les mettre en page avec plaisir. Merci.

Au plaisir de vous revoir et avec mes meilleurs messages.

Votre présidente

Analyse ADN appliquée à la généalogie des Marquis de Mervelier

Par François Marquis

L'intérêt généalogique des tests ADN a été présenté dans le numéro 82 du bulletin du Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle. Le présent article va montrer ce que l'analyse ADN appliquée à la généalogie des Marquis de Mervelier a pu apporter comme confirmations et comme nouvelles informations. La généalogie des Marquis de Mervelier des années 1500 à nos jours a été présentée dans le numéro 63 du bulletin de la société jurassienne.

Le chromosome Y permet de décoder le passé et de confirmer les liens du côté paternel

Les tests ADN pour la généalogie utilisent des techniques spécialement développées permettant de retracer notre passé en analysant les mutations lentes de certains secteurs d'ADN bien spécifiques du chromosome Y qui a la particularité de se transmettre à 100% de père en fils. Aux mutations près, un descendant aura le même chromosome Y que son ancêtre qui a vécu 10, 20 ou 50 générations plus tôt. Cette particularité de la transmission du chromosome Y de père en fils permet de confirmer avec une très grande certitude les liens supposés entre différentes familles ou patronymes semblables. Chaque descendant fait partie du même haplogroupe et doit avoir les mêmes marqueurs SNP. Les cas de non paternité (adoption, adultère) sont ainsi mis en évidence.

Deux sortes de marqueurs ont été identifiées sur certaines zones du chromosome Y afin de pouvoir reconstruire notre passé grâce à l'analyse des mutations qui se sont produites sur ces marqueurs au fil des générations passées: les marqueurs Y-STR et SNP.

Les marqueurs Y-STR, indicateurs de notre passé récent

Les marqueurs Y-STR sont utilisés pour analyser notre passé récent jusqu'à 2000 ans en arrière. Y indique qu'il s'agit du chromosome Y et STR signifie "Short Tandem Repeat" ce qui veut dire "répétition courte en Tandem". Ses taux de mutation relativement rapides font qu'il n'y a plus beaucoup de lien avec les marqueurs de son ancêtre après 3000 à 4000 ans

L'analyse Y-STR indique combien de fois un motif se répète dans 12, 37, 67 ou 111 zones bien spécifiques.

Le résultat d'une analyse Y-STR pour un individu est appelé **haplotype** qui permet de définir l'appartenance à un **haplogroupe** qui définit un groupe d'individus «cousins» ayant des marqueurs semblables souvent liés à certains peuples ou à un ancêtre commun. L'haplotype est une suite de marqueurs ayant chacun un chiffre indiquant le nombre de répétitions observées.

Grâce à de nombreuses études et recherches effectuées ces dernières années, les différents haplogroupes du monde ont pu être classifiés par ordre alphabétique allant de A à T et ont été présentés dans le numéro 82 du bulletin.

Plus le nombre de marqueurs Y-STR est important, plus la détermination du peuple d'origine et l'estimation du nombre de générations séparant deux individus d'un ancêtre commun seront précises.

Afin d'avoir la meilleure analyse possible, les tests Y-STR ont été effectués sur 111 marqueurs.

Les marqueurs SNP, indicateurs fiables de notre passé lointain, jusqu'à plus de 100'000 ans.

Les marqueurs SNP (Singular Nucleotide Polymorphism), polymorphisme nucléotide singulier, sont la deuxième sorte de marqueurs utilisés pour la généalogie génétique. Ils permettent d'analyser notre passé lointain jusqu'à plus de 100'000 ans en arrière. Le marqueur SNP se distingue du fait que contrairement au marqueur Y-STR, il indique une mutation particulière d'une base dans une zone précise du chromosome Y qui sera transmise à tous les descendants mâles des générations suivantes. Les mutations sont très lentes et observées sur un très grand nombre de paires de bases.

Chaque haplogroupe a actuellement une liste de plusieurs dizaines de mutations SNP connues qui le caractérisent depuis son début il y a quelques dizaines de milliers d'années jusqu'à il y a 1000 à 2000 ans. Ces mutations SNP sont très stables et pratiquement non réversible sur des milliers d'années.

Le fait que les marqueurs SNP positifs (ayant subi une mutation) restent inscrits une fois pour toute dans le chromosome Y de tous les descendants mâles des générations suivantes permet de suivre les mouvements migratoires des peuples et de créer des sous-groupes dans les haplogroupes en fonction de mutations SNP.

Les marqueurs SNP dérivés (= positif, = ayant subi une mutation) permettent de confirmer définitivement l'haplogroupe estimé à partir des marqueurs Y-STR.

Premier test Y-STR sur la lignée Marquis-Natzi: haplogroupe I1, d'origine scandinave

Estimant plausible la théorie qui dit que l'on peut retrouver son peuple d'origine par analyse ADN, je me suis lancé dans l'aventure à fin 2011. Après 8 semaines d'attente, mon haplotype indiquait clairement une appartenance à l'haplogroupe I1 d'origine scandinave! La figure 1 [1] montre la répartition actuelle des individus I1 en tenant compte de l'origine écrite connue la plus ancienne (en général entre les années 1500 et 1800). On constate clairement une très forte concentration en Norvège et en Suède. Il est assez rare en Suisse, 5 à 10% des citoyens testés appartiennent à l'haplogroupe I1.

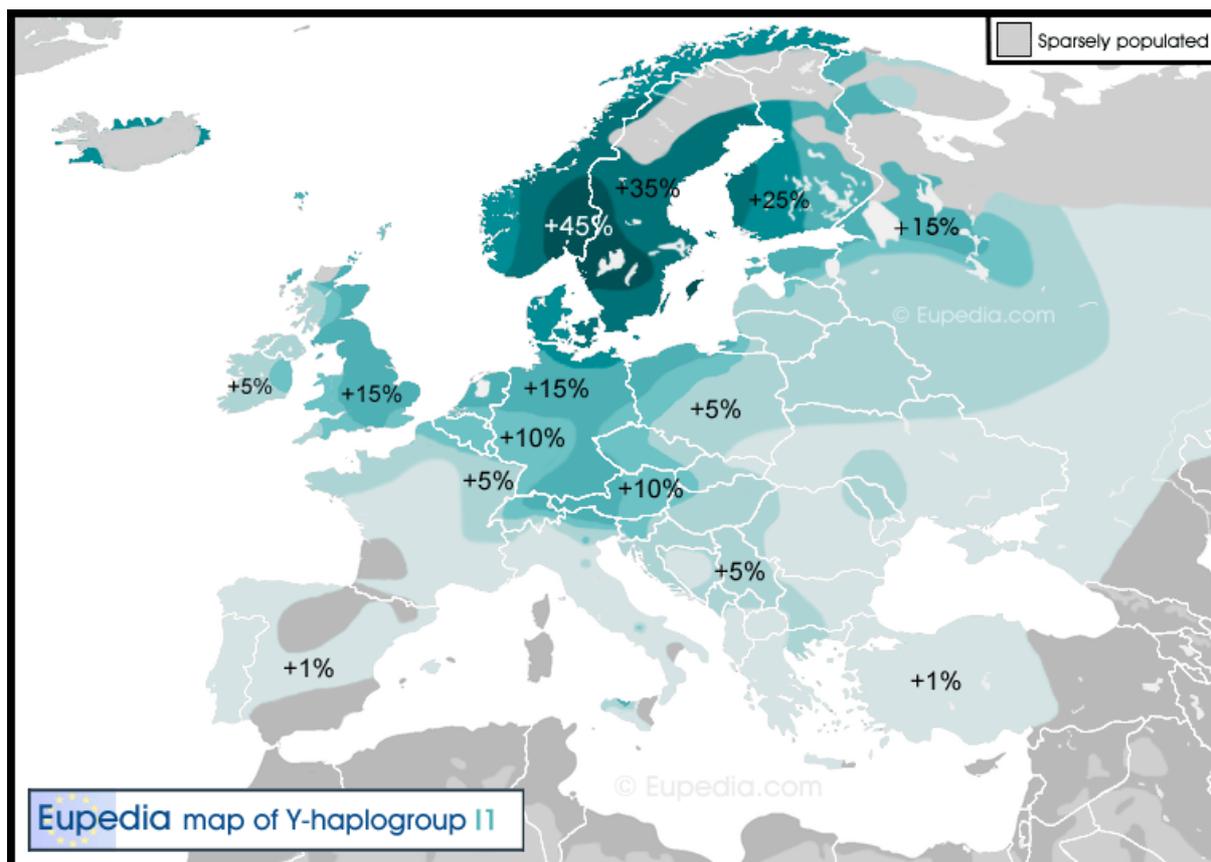


Figure 1: Répartition géographique de l'haplogroupe I1 d'origine scandinave [1]

L'haplogroupe I est apparu il y a environ 20000 ans pendant le maximum de la dernière glaciation terminée il y a environ 13000 ans. Cet haplogroupe possède une longue liste de marqueurs SNP sans branche indiquant une très longue période difficile avec la survie d'une seule lignée.

L'haplogroupe I s'est divisé en I1 (Nord) et I2 (Balkans), probablement un refuge durant les périodes froides de la glaciation.

D'après les spécialistes, l'haplogroupe I1 est apparu il y a environ 7000 à 8000 ans dans la région du nord de l'Allemagne et il s'est propagé en direction du nord (Danemark, Suède, Norvège) et de l'Angleterre. Cette hypothèse est basée sur l'observation des haplotypes et marqueurs SNP contemporains.

Cette origine scandinave des Marquis-Natzi peut paraître assez surprenante. Le fait que les "Suédois" (alliés des Français, avec de nombreux mercenaires étrangers) avaient été présents dans le Jura pendant la guerre de 10 ans (1635-1644) me vint tout de suite à l'esprit. Les "Suédois" commirent des saccages de villages vers 1636 (Courtedoux, Alle, Fontenais, incidents à Vermes, ...). Le 2 juillet 1641, les Suédois sortirent et partirent de Delémont [2], et mon ancêtre direct Georges Marquis est né le 11.04.1641. Et si Georges était né d'un viol ou d'un adultère avec

un soldat Suédois? Seuls des tests ADN sur plusieurs cousins Marquis des différentes lignées pourraient peut-être lever le doute.

Décision de faire des tests ADN sur des cousins Marquis afin de résoudre les énigmes

L'analyse des différentes branches Marquis de l'étude publiée dans le bulletin numéro 63 permet de constater que Georges (o1641) avait un petit frère Walther (o1651). Les lignées Marquis engendrées par les 2 frères, fils de Turs Marquis (o1609) sont les suivantes:

Georges Marquis (o1641): Lignées Natzi, Tambour, Baron, Gaspard, La Sente

Walther Marquis (o1651): Lignées Bron, Yorie, Bazaine, Miguy, petit-Basile, Prosse et Ignace

Les cousins des lignées soulignées ont fait un test ADN sur 111 marqueurs Y-STR. Si un descendant de Walther (o1651) appartenait également à l'haplogroupe I1, cela prouverait avec une très grande probabilité que leur père Turs Marquis (o1609) appartiendrait également à l'haplogroupe I1 et que par conséquent l'origine scandinave ne serait pas due à un soldat Suédois de la guerre de 10 ans.

Intrigué par l'origine scandinave de l'haplogroupe I1 de la lignée Marquis-Natzi, je pris la décision de contacter différents cousins très lointains des lignées concernées afin de les convaincre de faire les tests ADN tout en leur expliquant les règles de confidentialité que j'allais appliquer (voir paragraphe suivant).

Le fait de faire les tests ADN sur différents cousins lointains de lignées sélectionnées permettront de confirmer/infirmes et résoudre les points suivants:

- Mon ancêtre Georges Marquis (o1641) est-il descendant d'un soldat Suédois?
- L'hypothèse que tous les Marquis de Mervelier ont un ancêtre commun né vers 1510, fils ou petit-fils de Jean Girardin dit le Merchi (o~1455, +~1530), est-elle vraie?
- Quel est le lien entre les Marquis de Mervelier et de Vicques? Ont-ils un ancêtre commun?
- Dans le numéro 80 du bulletin, il a été établi que les Mergy d'Alsace sont des descendants de deux frères Marquis de Mervelier. Est-ce vrai?

Précautions à prendre concernant les tests ADN

Malgré que l'anonymat soit garanti par le laboratoire FTDNA [3], j'ai décidé d'appliquer les règles suivantes:

- Tous les kits de test sont commandés et payés par moi
- Chaque cousin reçoit son kit de prélèvement de salive et me le renvoie

- J'envoie les kits au laboratoire de manière anonyme sous Marquis avec un prénom codé
- Ma seule adresse email sert de contact
- Les résultats de test personnels ne sont pas transmis aux personnes testées afin de ne pas révéler d'éventuels cas de non paternité
- Cet article d'analyse des tests ADN sera envoyé à chaque cousin

De cette manière, il n'est pas possible pour le laboratoire de faire un lien avec la personne testée.

Bien que ne connaissant pratiquement aucun des cousins lointains, suite aux explications et à la description des buts recherchés, ceux-ci furent très enthousiastes et coopératifs, 90% des personnes acceptèrent de faire les tests demandés.

Tests des lignées des descendants de Georges (o1641) et Walther (o1651) Marquis

Les tests ADN Y-STR sur 111 marqueurs ont donné les résultats suivants:

Descendants de Georges Marquis (o1641)

Marquis-Natzi: haplogroupe I1
 Marquis-Gaspard: haplogroupe I1
 Marquis-Tambour: haplogroupe I1

Descendants de Walther Marquis (o1651)

Marquis-Bazaine: haplogroupe I1
 Marquis-Prose: haplogroupe I1

Analyse et conclusion:

L'appartenance de toutes ces lignées à l'haplogroupe I1 prouve avec une très haute probabilité que l'origine scandinave n'est pas due à un soldat Suédois de la guerre de 10 ans. En effet, un viol ou un adultère à 10 ans d'intervalle est très peu probable. Par conséquent, on peut fortement supposer que leur père Turs Marquis (o1609) appartenait également à l'haplogroupe I1.

Tous les Marquis de Mervelier ont-ils un ancêtre commun né vers 1510?

L'article sur la généalogie des Marquis de Mervelier du bulletin 63 arrive à la conclusion que tous les Marquis actuels de Mervelier sont descendants de seulement deux ancêtres probablement cousins:

Georges Marquis (o ~ 1570) à l'origine de tous les Marquis sauf les Bernet et

Bartholomée Marquis (o ~ 1570) à l'origine des Marquis-Bernet

De plus, le mariage du 26.11.1653 (mariage Nr22, registre paroissial) entre Bartholomée Marquis (o1633), petit-fils de Bartholomée (o~1570) et Marguerite

Marquis (o1631), petite-fille de Georges (o~1570) indique qu'une dispense pour un degré de consanguinité 4 a été obtenue. La probabilité que ce lien provienne des Marquis est relativement grande mais n'est pas prouvée pour l'instant. Ceci laisse supposer (s'ils sont effectivement cousins) que leur ancêtre commun et à l'origine de tous les Marquis de Mervelier serait né vers 1510.

Voici ce qu'écrivait à Julien Marquis-Bernet (o1897), descendant de Bartholomée (o~1570), le Dr André Rais, archiviste du Canton de Berne pour la partie francophone, le 25 mai 1948: "Le fondateur de la famille Marquis n'est autre que Jean Girardin, bourgeois de Corban dit le Merchi (Marquis titre de noblesse). En 1479, Jean Gyrardin est encore désigné comme tel. Il quitte Corban pour se fixer à Mervelier entre 1479 et 1493. En 1493 on l'appelle Hans Girerdin de Morswils dans un acte allemand. Il devait sans doute avoir quelques biens, car c'est entre 1497 et 1528 que notre Jean Girardin recevra son surnom de Merquis. Dans les reconnaissances des terres du chapitre de Moutier nous rencontrons notre Jean Girardin dit Merquis de Mervelier en 1528".

Pour prouver ces points, il suffit de tester des descendants de la lignée Marquis-Bernet.

Les tests ADN Y-STR sur 111 marqueurs ont donné les résultats suivants:

Descendants de Bartholomée Marquis (o~1570)

Marquis-Bernet: haplogroupe I1 (testé sur 3 branches Bernet)

Analyse et conclusion:

L'appartenance de la lignée Marquis-Bernet à l'haplogroupe I1 prouve que:

- Tous les Marquis de Mervelier ont un ancêtre commun né vers 1510, fils ou petit-fils de Jean Girardin dit le Merchi (o~1455, +~1530), premier ancêtre à porter le nom de Marquis
- Jean Girardin dit le Merchi (o~1455, +~1530) faisait donc déjà partie de l'haplogroupe I1 et par conséquent l'origine scandinave des Marquis de Mervelier date d'avant 1455
- Les affirmations du Dr André Rais, archiviste du Canton de Berne pour la partie francophone sont confirmées
- Les taux de mutation observés confirment ces hypothèses

Quel est le lien entre les Marquis de Mervelier et les Marquis de Vicques?

Un lien entre les Marquis de Mervelier et de Vicques n'a jamais pu être établi jusqu'à ce jour.

Dans le livre des noms de famille jurassiens de Pierre Henry [4], on trouve les références suivantes pour le patronyme Marquis:

Mervelier: Jean Girardin dit Merquis (acte de 1528)

Vicques: Jean Merky (acte de 1538)

Il est envisageable de penser que Jean Merky de Vicques soit le fils de Jean Girardin dit le Merquis (o~1455, +~1530) de Mervelier.

La montre d'armes de 1629 de Recolaine (Vicques) [5] montre la présence de 4 Marquis sur 31 soldats, preuve supplémentaire que leur présence date bien de 3 à 5 générations. On note également la présence de Merquis de Recolaine dans des actes notariés à partir des années 1590 [6].

Les tests ADN Y-STR sur 111 marqueurs ont donné les résultats suivants:

Descendant d'un Marquis de Vicques: haplogroupe I1

Analyse et conclusion:

L'appartenance d'un descendant d'un Marquis de Vicques à l'haplogroupe I1 prouve que:

- Les Marquis de Mervelier et de Vicques sont bien liés par un ancêtre commun
- Les taux de mutation observés confirment cette hypothèse
- L'histoire montrerait que c'est plutôt un Marquis de Mervelier (Jean, fils de Jean Girardin dit Merquis?) qui est allé à Recolaine (Vicques)

Les Mergy d'Alsace sont-ils bien des Marquis de Mervelier?

Il a été établi que les Mergy d'Alsace sont des descendants de deux frères Marquis de Mervelier, de la lignée Bernet, Pierre (o1649) et Georges (o1654), qui allèrent se marier à Hirsingue (bulletin 80). Marquis, souvent écrit Merquis vers 1600, s'est facilement transformé en Mörguis en phonétique alsacienne, puis en Mergy dans les registres d'église.

Les tests ADN Y-STR sur 111 marqueurs ont donné les résultats suivants:

Descendant d'un Mergy d'Alsace: haplogroupe I1

Analyse et conclusion:

L'appartenance d'un descendant d'un Mergy d'Alsace à l'haplogroupe I1 prouve que:

- Les Mergy d'Alsace sont bien des Marquis-Bernet de Mervelier
- Les taux de mutation observés confirment cette hypothèse
- L'analyse ADN confirme les écrits

Analyse des mutations observées entre les lignées Marquis sur 111 marqueurs

Le très grand intérêt de cette étude sur 10 cousins Marquis est de pouvoir observer les mutations réelles sur 111 marqueurs Y-STR comparativement aux actes écrits, cela n'a jamais été fait à ma connaissance. D'ailleurs on peut se permettre d'étendre les générations jusqu'en 1510, grâce aux analyses ADN et au lien de consanguinité 4 mentionné dans l'acte de mariage entre deux Marquis en 1653. Cela est

statistiquement très instructif par le nombre de personnes testées (10 branches différentes) ainsi que par le nombre de générations (entre 5.5 et 12.5 en fonction des cousins).

Les estimations des taux de mutation actuelles proviennent principalement de tests entre père et fils et non de tests effectués sur une dizaine de générations.

Mutations observées entre les lignées Marquis sur 111 marqueurs:

Natzi-Gaspard:	3/111 (5.5 générations réelles, 9 estimées)
Natzi-Tambour :	3/111 (6 générations réelles, 9 estimées)
Natzi-Bazaine:	6/111 (9.5 générations réelles, 18 estimées)
Natzi-Prosse:	3/111 (9.5 générations réelles, 9 estimées)
Natzi-Bernet1:	8/111 (12.5 générations réelles, 25 estimées)
Natzi-Bernet2 :	4/111 (12.5 générations réelles, 12 estimées)
Natzi-Bernet3 :	6/111 (12.5 générations réelles, 18 estimées)
Natzi-Mergy :	7/111 (12.5 générations réelles, 21 estimées)
Natzi-Vicques :	6/111 (12.5 générations réelles, 18 estimées)

Le taux moyen de mutation souvent utilisé est de 0.29% par marqueur pour 111 marqueurs Y-STR, soit une probabilité de 32.2% d'avoir une mutation par génération, ce qui donne une mutation toutes les 3 générations en moyenne (taux utilisé pour les générations estimées ci-dessus).

Le taux moyen de mutation observé par rapport à la lignée Natzi est de 0.5% par marqueur (calculé uniquement sur 12.5 générations), ce qui donne une probabilité de l'ordre de 56% d'avoir une mutation par génération, soit environ une mutation toutes les 2 générations!

Le fait d'avoir une mutation par rapport à mon père augmente un peu artificiellement le taux de mutation. Si l'on prend mon père à ma place, on obtient un taux de mutation de 0.42% par marqueur (au lieu de 0.5%) et la probabilité de mutation par génération passe de 56% à 48%. On peut donc raisonnablement dire que la probabilité de mutation par génération observé sur les lignées Marquis est de 50% sur 111 marqueurs Y-STR, soit 1 mutation toute les deux générations au lieu de toutes les trois comme généralement appliqué.

Le taux de mutation moyen observé est donc environ 1.5 fois plus élevé que celui utilisé actuellement. En fait beaucoup de chercheurs utilisent des taux de mutation différents selon leurs sources. Il faut relever que le modèle statistique de ces 111 marqueurs est très complexe et que chaque marqueur a en fait un taux de mutation spécifique qui peut lui-même varier en fonction du nombre de répétitions STR et donc de l'haplogroupe! Ces mutations sont aléatoires et cela se remarque bien sur les exemples à 12.5 générations où l'on observe des variations allant de 4 à 8, mais avec une moyenne de 6. C'est là que l'on constate l'avantage d'avoir beaucoup de cousins testés, la moyenne se rapproche de la réalité. L'estimation du nombre de

générations entre les lignées Natzi et Bernet donnerait une erreur d'un facteur 2 suivant que l'on prenne le nombre de mutations observé sur Bernet1 ou sur Bernet2. L'observation des mutations sur un nombre inférieur de générations (5.5 et 6) conforte également cette probabilité de 50% puisque l'on a environ 3 mutations pour 6 générations.

On peut donc admettre que la probabilité de 50% d'avoir une mutation par génération avec 111 marqueurs Y-STR est une bonne base de départ pour la famille Marquis.

Sources utilisées pour la période avant 1600

Les registres d'église de Montsevelier pour Mervelier commencent en 1602. Les actes notariés commencent dans les années 1500, mais pour l'instant ils n'ont pas révélé de Marquis avant les années 1590 (Jean Henri Marquis de Recolaine 1595) [6].

La seule source utile a été les registres de Moutier-Grandval [7] qui mentionne entre autre un Renaud Marquis et son fils Claude de Mervelier dans un acte de 1555 puis 1570 (Renaud). Renaud et Claude sont peut-être des ancêtres directs.

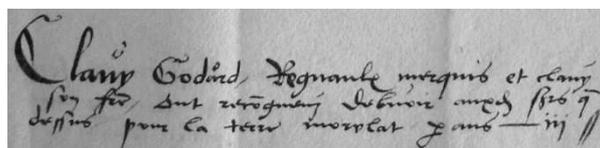
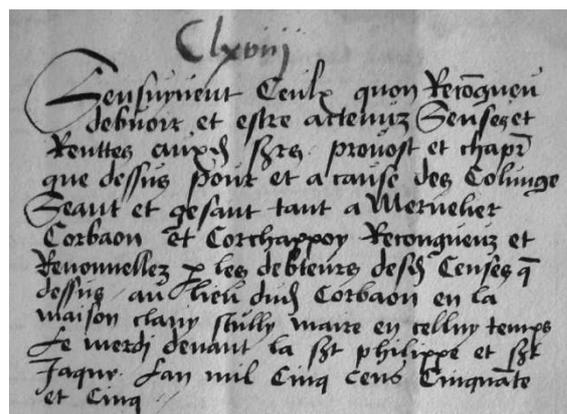


Figure 2 Registres de Moutier-Grandval, an 1555, mention de Renaud Marquis et son fils Claude [7]

Lignées des Marquis de Mervelier, de Vicques et des Mergy d'Alsace

Les analyses ADN ont permis de prouver que tous les Marquis de Mervelier, de Vicques ainsi que les Mergy d'Alsace ont un ancêtre commun Jean Girardin dit le Merchi né vers 1455. Son fils, mais plus probablement son petit-fils, né vers 1510 est à l'origine de tous les Marquis de Mervelier et des Mergy d'Alsace. Les lignées soulignées ont montré l'appartenance à l'haplogroupe I1 par test ADN.

Bernard Marquis (o1683) est à l'origine du nom donné aux Marquis-Bernet (Bernard \square Bernet).

Lignées des Marquis de Mervelier et de Vicques					
Jean Girardin dit le Merchi o~1455, +~1530 (<i>haplogroupe I1</i>)					
? o~1480 (<i>haplogroupe I1</i>)					
? o~1510 (Renaud?), mentionné en 1555					o~1510 (Jean?) mentionné en 1538
? o~1535 (Claude?)		? o~1535 (Claude?)			o~1535 (?)
Georges o~1570		Bartholomée o~1570			o~1570 (?)
Turs o1609		Georges o1607	Antoine o1616		o~1605 (?)
Georges o1641	Walther o1651	Pierre o1649	Pierre o1649	Georges o1654	o~1645 (?)
Antoine o1672	Jean o1678	Bernard o1683	Jean Henri o1688	François Thiébaud o1686	o~1680 (?)
Georges o1709		Adam o1734			
Jean- Georges o1747		Pierre o1762			
Lignées: - <u>Tambou</u> <i>r</i> (<i>test</i> <i>ADN I1</i>) - Baron - <u>Gaspard</u> (<i>test</i> <i>ADN I1</i>) - <u>Natzi</u> (<i>test</i> <i>ADN I1</i>) - Sente	Lignées: - Bron - Yorie - <u>Bazaine</u> (<i>test</i> <i>ADN</i> <i>I1</i>) - Miguy - petit- Basile - <u>Prosse</u> (<i>test</i> <i>ADN</i> <i>I1</i>) - Ignace	Lignée: - <u>Bernet</u> (<i>test</i> <i>ADN</i> <i>I1</i>)	Lignée: - Mergy1	Lignée: - <u>Mergy2</u> (<i>test</i> <i>ADN I1</i>)	Lignée: - <u>Vicques</u> (<i>test</i> <i>ADN</i> <i>I1</i>)

Tableau 1 Lignées Marquis de Mervelier, Mergy d'Alsace et Marquis de Vicques
Découverte de cousins génétiques de Norvège, ancêtre commun né il y a environ 1000 ans

La base de données de plus de 280000 haplotypes de 37 marqueurs ou plus permet de chercher des cousins génétiques ayant relativement peu de mutations par rapport à soi. C'est par ce biais que j'ai découvert Robert Harklau, originaire de Norvège, malheureusement décédé en 2011. Son haplotype Y-STR possède 7 différences sur 67 marqueurs indiquant un ancêtre commun né il y a environ 700 à 1000 ans. Ingelbricht Johannessen, son ancêtre connu le plus ancien, est né en 1694 à Groneng, Sogn og Fjordane, en Norvège, indiqué sur la carte de la figure 3. Avec l'ADN qui restait, j'ai reçu l'autorisation de sa famille de tester le SNP Z138 qui s'est révélé être positif comme pour les Marquis. Malheureusement il ne restait plus d'ADN pour d'autres tests.

Puis la chance fit qu'un autre cousin norvégien apparut dans la base de données en été 2013, Rune Olaf Steinset, avec également 7 différences sur 67 marqueurs. Après l'avoir contacté, il me confirma qu'il était cousin au 9^{ème} degré avec Robert Harklau qui vivait aux USA, mais lui habite bel et bien en Norvège. Son ancêtre connu le plus ancien s'appelle Johannes Knutsen né en 1635 à Groneng également. Ses SNPs Z138 et Z2541 sont positifs comme pour les Marquis ce qui prouve définitivement l'appartenance au même sous-groupe I1/Z2541. Son haplotype sur 111 marqueurs possède 13 mutations, ce qui donne environ 26 générations à 35 ans en utilisant le taux observé chez les Marquis, soit environ 910 ans jusqu'à l'ancêtre commun, on peut arrondir à 1000 ans.

On peut ainsi affirmer que les Marquis de Mervelier et de Vicques ont un ancêtre norvégien qui est venu en Suisse entre les années 1000 et 1400 puisque le premier Marquis connu est né vers 1455.

Les Vikings ayant été de très grands voyageurs et commerçants entre les années 800 et 1200, il se peut que notre ancêtre soit venu par le Rhin pour faire du commerce à Bâle.

Confirmation de l'origine norvégienne par le test ADN autosomal (origines ethniques)

Le laboratoire FTDNA propose également le test ADN "family finder" qui est un test autosomal effectué sur les 22 autres paires de chromosomes, sans les chromosomes sexuels. Cela permet de trouver la composition des différentes ethnies composant l'ADN d'un individu par analyse de marqueurs SNP spécifiques. Seules 700000 bases représentant 0.024% de notre ADN sont analysées. Les marqueurs SNP analysés sont comparés à une référence d'individus fortement représentatifs de 22 peuples spécifiquement sélectionnés pour leurs origines très peu métissées.

J'ai effectué ce test et la majorité de mes origines ethniques est méditerranéenne avec un taux de 39%, suivi par la Scandinavie centré sur la Norvège avec un taux de 23%, comme on peut le voir sur la figure 3. Ce fait confirme par tous les autres chromosomes cette origine norvégienne déjà clairement indiquée par la lignée paternelle observée sur le chromosome Y.

Ce ne sont pas les % de l'ADN des différentes ethnies qui sont indiqués, mais il s'agit d'un indicateur statistique indiquant la proportion de la variance totale de l'ADN due à une ethnie particulière. Le total des variances fait toujours 100%, donc les 23% de variance due à l'ethnie norvégienne est très significative.

Le haut pourcentage de 39% d'origine méditerranéenne s'explique probablement par des ancêtres descendant des Romains.

Le pourcentage élevé d'origine scandinave centrée sur la Norvège est plus surprenant vu le nombre de générations nous reliant à l'ancêtre Norvégien et que l'ADN se dilue à chaque génération.

Le haut pourcentage de 23% concernant l'origine ethnique norvégienne peut s'expliquer de la manière suivante:

- Le grand pourcentage de Marquis à Mervelier vers 1600 (19% des naissances entre 1602 et 1632) explique que l'ADN d'origine norvégienne s'est fortement disséminé dans les descendants de Mervelier vu que les couples étaient très souvent originaires du village. Ainsi les gènes norvégiens sont pratiquement présents dans toutes mes ascendances paternelles
- Du fait de son isolement et de son passé, le peuple norvégien a des marqueurs SNP particulièrement bien reconnaissables dans l'ADN, et cela ressort dans ce genre de tests
- Il y a peut-être d'autres lignées avec une origine norvégienne dans mes ancêtres

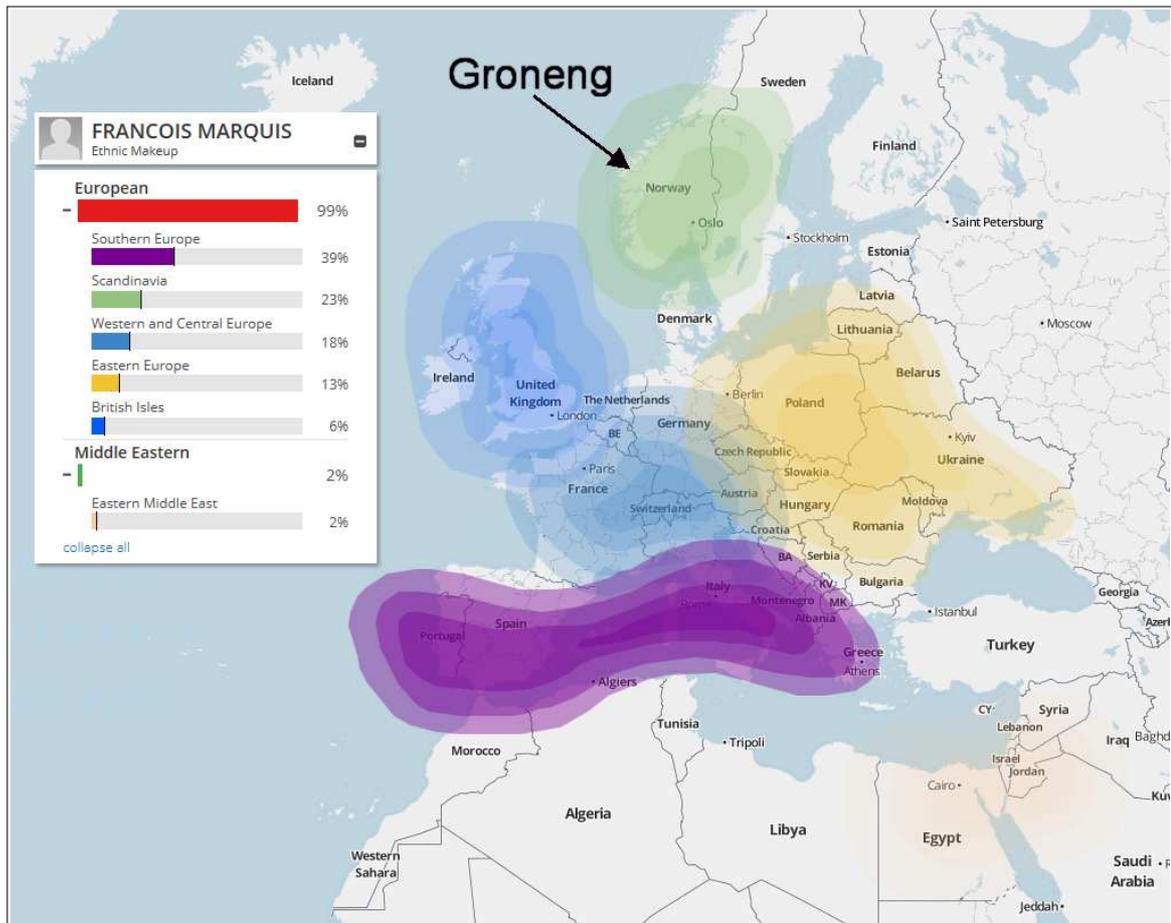


Figure 3 Mes origines ethniques selon le test FTDNA "family finder" [3], Groneng en Norvège

"Clan Marquis" défini par des marqueurs Y-STR et des marqueurs SNP spécifiques

Comme on l'a vu précédemment, l'haplogroupe I1 est apparu il y a environ 7000 à 8000 ans au nord de l'Allemagne. Une nouvelle mutation SNP apparaît environ tous les 1000 ans avec la finesse d'analyse récente. Les tous nouveaux tests ont une résolution 10 fois meilleure et permettront d'analyser des mutations apparaissant environ tous les 100 ans.

Les principaux marqueurs SNP définissant l'haplogroupe I1 sont: M253, M307, P30, P40

Les marqueurs SNP récents définissant le sous-groupe de la famille Marquis sont:

- Z58: apparu il y a environ 6000 ans
- Z138: apparu il y a environ 4000 ans
- Z2541: apparu il y a environ 3300 ans

- Nouveaux marqueurs: vont être découverts avec les nouveaux tests plus fins

La lignée Marquis est donc définie par les marqueurs SNP M253/.../.../.../Z58/Z138/Z2541

Une analyse fine des cousins génétiques les plus proches a permis de définir un "clan Marquis" possédant des mutations Y-STR très spécifiques sur 111 marqueurs:

DYS464D=15 DYSH4=11 DYS413B =24 DYS487=13
 DYS638=10

22 cousins génétiques ont ainsi pu être identifiés avec des origines telles que la Norvège, l'Angleterre, l'Irlande, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse. Les mutations varient entre 7 et 14 sur 67 marqueurs Y-STR, ce qui donne une fourchette allant de 1000 à 2000 ans pour les ancêtres communs. Les invasions des Vikings et les voyages ont bien contribué à disséminer les descendants.

Conclusion

Les tests ADN permettent de trouver son peuple d'origine de l'Antiquité et d'il y a quelques milliers d'année et résoudre certaines énigmes de familles en faisant tester des cousins lointains. Tout le secret de notre passé d'homme est enregistré sous forme de mutations lentes (marqueurs SNP) et rapides (marqueurs Y-STR) dans le chromosome Y et qui se transmettent de père en fils. L'analyse de ces mutations ont permis de comprendre et décrire les migrations des différents peuples.

Appliquée à la famille Marquis, l'analyse ADN a permis de découvrir une histoire et un passé à la fois étonnant et original nous menant jusqu'à Groneng en Norvège, permettant de repousser de quelques centaines voire quelques milliers d'années l'histoire familiale, là où la généalogie traditionnelle s'arrête. Cette analyse ADN effectuée sur autant de cousins avec des traces écrites remontant aussi loin est une première et sera certainement une référence dans la nouvelle aventure qu'est la généalogie génétique.

L'analyse ADN sur la famille Marquis a permis confirmer et mettre en évidence les points suivants:

- Tous les Marquis de Mervelier, de Vicques et les Mergy d'Alsace descendent du fils ou du petit-fils de Jean Girardin dit le Merchi né vers 1455
- Toutes les lignées pères-fils appartiennent à l'haplogroupe I1 d'origine scandinave, apparu il y a environ 7000 à 8000 ans au nord de l'Allemagne, pour ensuite se déplacer en Scandinavie
- La base de données du laboratoire FTDNA a permis de découvrir 2 cousins génétiques norvégiens dans la région de Groneng dont l'ancêtre commun avec les Marquis est né il y a environ 1000 ans, en plein dans la période

Viking. Un descendant de notre ancêtre norvégien est donc venu dans le Jura entre 1000 et 1400, peut-être par le commerce sur le Rhin

- L'analyse autosomale sur tous les autres chromosomes que Y a définitivement confirmé l'origine norvégienne de la lignée Marquis-Natzi
- Le marqueur SNP Z2541 a confirmé l'appartenance des cousins Norvégiens au même sous-groupe I1/Z58/Z138/Z2541 que les Marquis
- Un "clan Marquis" a pu être établi sur la base du marqueur Z2541 ainsi que des marqueurs très spécifiques Y-STR 111. On y trouve des cousins génétiques de Norvège, d'Angleterre, d'Irlande, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, et de Suisse, un peu la route des Vikings, les ancêtres communs sont nés il y a 1000 à 2000 ans
- La probabilité observée d'avoir une mutation sur 111 marqueurs Y-STR par génération est de 50%, donc une mutation toute les 2 générations alors que c'est plutôt toutes les 3 générations qui est pratiqué, mais basé sur des études pas forcément très représentatives

De nouveaux tests permettent de tester tout le chromosome Y ce qui va faire faire des progrès énormes sur la compréhension de notre passé (lignée paternelle) et probablement permettre de décoder les liens qui lient les cousins du "clan Marquis" entre les 2000 et 500 dernières années.

Remerciements

Je tiens à chaleureusement remercier tous mes lointains cousins Marquis avec qui j'ai pu faire connaissance et sans qui cette merveilleuse aventure jusqu'en Norvège n'aurait pas pu être possible. J'ai pu constater que l'esprit d'aventure Viking et la chaleur humaine sont toujours bien présents dans leurs gènes. J'ai aussi une pensée émue pour mes deux cousins Marquis-Tambour qui ont tragiquement disparu en montagne lors d'une reconnaissance pour la patrouille des glaciers de ce printemps et je leur dédie cet article en hommage.

Références

- [1] http://www.eupedia.com/europe/Haplogroup_I1_Y-DNA.shtml
- [2] Les Suédois dans l'Ancien Evêché de Bâle, traduit sur l'original latin du P. Sudan, J. Trouillat, 1862
- [3] <http://www.familytreedna.com/>
- [4] Les noms de famille jurassiens, des origines à 1978, Pierre Henry, ISBN 2-940043-30-2, 2005
- [5] Montre d'armes de Recolaine de 1629, B243/2, AAEB Porrentruy
- [6] Jean H. Wicka, notaire, Delémont, 1591-1635, microfilm 306 item 2/vol462, AAEB Porrentruy
- [7] Prévôté de Moutier-Grandval, A55/Band 47A, AAEB Porrentruy

Un imposteur suisse devant la Cour de Justice de Haarlem en 1752

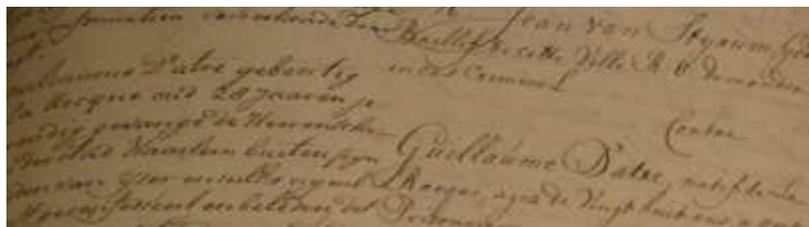
Par Jos Kaldenbach

Dans le courant du mois d'avril 2014, M. Jos Kaldenbach nous a fait parvenir un texte qui sort de l'ordinaire pour notre Bulletin. La lecture de ce procès-verbal, en vieux français parfois bancal, n'est pas très aisée, malgré quelques petites corrections apportées à la ponctuation par la rédaction, mais l'histoire n'est pas banale. Difficile de dire si le « criminel » dont il est question est réellement neuchâtelois...

Jos Kaldenbach, habite à Alkmaar au Pays-Bas. Il est président d'un cercle de généalogie tourné vers la recherche d'ancêtres allemands (www.wgod.nl), ainsi que de la Société Néerlandaise de Généalogie (l'équivalent de la Société Suisse d'Etudes généalogiques dont elle est partenaire) une société forte de près de 9'000 membres. Au cours de ses recherches, il est tombé sur deux jugements de criminels suisses à Haarlem (NL), l'un en 1752, concerne un certain Guillaume D'Atre de la Roque, de La Brévine/Neufchâtel, l'autre, en 1753, concerne David de Haas, de Berne.

Il nous écrit :

« De très nombreux immigrants sont arrivés en Hollande, et parmi eux beaucoup d'Allemands et de Suisses. On estime qu'environ cinq millions de personnes sont arrivées en Hollande durant les cinq derniers siècles (mais il faudrait déduire de ce chiffre ceux qui sont partis, puis revenus...). Certains sont restés quelques mois, d'autres plusieurs années. Le commerce avec les colonies hollandaises d'Orient exigeait les compétences de nombreux experts militaires, artisans et voyageurs de commerce... Mais à cette époque comme aujourd'hui, parmi les nouveaux arrivants se trouvaient des gens qui venaient seulement chercher de meilleures conditions de vie dans un pays riche, sans réelles compétences à offrir. Dans cette catégorie d'étrangers, le pourcentage de criminels était relativement haut. Il n'est donc pas étonnant de trouver leur trace dans les vieilles archives judiciaires de la province néerlandaise de Noordholland. Parmi ces étrangers qui ont eu maille à partir avec la justice, voilà un Suisse bien suspect, dont le procès-verbal du jugement a été dressé en deux langues, fait exceptionnel à cette époque. En voici la transcription. »



“Mr. Jean van Styrum, Grand Bailly de cette ville, R.O (d'office), demandeur en cas criminel contre Guillaume d'Atre, natif de La Rocque, âgé de vingt huit ans, à présent prisonnier.

Le demandeur fait dire [qu'il est] conforme à la vérité que le prisonnier a confessé volontairement et hors tortures et liens qu'il est venu tout seul de Leijden, samedi le vingt cinquième de novembre passé, le matin à onze heures et demi, pour aller à Amsterdam ; mais qu'il est resté ici, parce qu'il n'avoit rien de quoi vivre, et qu'il a rencontré ce mesme jour à douze heures et demi deux personnes, dont l'un se nommait Pierre, mais de qui il ignore l'autre nom, comme aussi le nom de l'autre personne. Que cette autre personne, le camarade de ce Pierre, lui a offert sans qu'il le demande de lui fabriquer, ce qu'il a fait réellement, l'attestation dont étant prisonnier, il a fait usage pour demander de l'assistance, et qui contenoit en substance que le Pasteur et Ancien de l'église de La Brévine, comté de Neufchatel en Suisse, certifioit que lui, prisonnier réfugié, avait demeuré dans la ville de La Brévine, comté de Neufchatel en Suisse, ci-dessus nommé, l'espace de cinq mois, et professoit la religion de ce Pasteur et Ancien, et qu'il estoit membre de leur église, et que pour cela il attestoit de rechef, que lui prisonnier pendant ce tems là, avait mené une vie chrétienne sans scandale venu à leur connaissance, et qu'il avoit aux occasions requises participé à l'auguste sacrement de la sainte-cène du Seigneur Jesus-Christ, et qu'avant ils le recommandoit aux soins de l'Eternel et à la charité de leurs frères, et qu'il estoit donné à La Brévine ci-dessus nommé le vingt deuxième de septembre 1752, signé (??) Pasteur et ?? du Bois ancien et encore cacheté d'un sceau.

Que lui prisonnier ayant aussi librement confessé que ce camarade de Pierre avoit un modèle d'une telle attestation, qu'il y a aussi mis le cachet qu'on y trouve, mais que c'estoit le cachet de l'hôte de l'auberge, où ce Pierre et son camarade avoit emmenez lui prisonnier, qu'il avoit encore cacheté en mesme temps quatre papiers, et qu'il avoit aussi donné des instructions à lui prisonnier, comment il devoit agir avec cette attestation ; que de plus lui prisonnier a encore confessé, qu'il n'a jamais demeurez à La Brévine, et que quoi qu'il scavoit que cette attestation estoit fausse en tout, lui prisonnier a néanmoins eu l'impudence d'aller avec à la maison de Diaconie des passants de l'Eglise Wallonne de cette ville (que ce camarade de Pierre lui avoit montré) pour demander quelque assistance avec cette fausse attestation, disant et assurant qu'elle estoit véritable et autentique.

Que ce Diacre lui ayant fait dire qu'il fallut aller avec chez un des ministres de la dite Eglise Wallonne, lui prisonnier n'y avoit pas été, parce que (comme il dit) il ne scavoit pas où il demeuroit et que pour cela il estoit retourné presque incontinent chez le mesme Diacre sans avoir fait quelque effort pour chercher où trouver la maison des dits ministres, mais que pourtant ce mesme Diacre lui avoit encore une fois renvoyé aux dits ministres.

Qu'après que lui prisonnier a esté chez ce Diacre, les dits Pierre et son camarade lui ont conseillé ce qu'il devoit faire, comme aussi d'aller le lendemain à l'Eglise Wallonne ici, pour présenter là la dite attestation aux membres du consistoire et demander quelque assistance.

Que selon ce conseil, lui prisonnier avoit encore eu l'impudence d'aller le lendemain dimanche après le sermon à cette église que le susdit camarade de Pierre lui avoit montré de loin, et de présenter là la dite fausse attestation pour véritable et authentique dans le consistoire où quelques membres d'icelle estoient rassemblés. Qu'un des ministres qui estoient présents, l'ayant lu et examiné, disant d'abord à lui prisonnier qu'elle estoit fausse pour diverses raisons et ne pouvoit estre véritable et authentique, lui prisonnier néanmoins eut encore la plus grande impudence (quoi qu'il estoit pleinement persuadé de la fausseté), d'assurer et soutenir hautement qu'elle estoit véritable et authentique.

Que cette assemblée, persuadée des raisons que ce ministre donnoit pour la fausseté de cette attestation susdite, lui aiant dit et recommandé à diverses fois qu'il feroit bien de le confesser et de se retirer incontinent, lui prisonnier, au lieu de cela et au contraire, avoit continué opiniâtement son premier langage ; ce ministre susdit lui dit qu'il la retiendrait, et la mettant en sa poche, disoit à lui prisonnier, qu'il ne la lui rendrait point. Que lui prisonnier protestant contre cela et faisant des semblances qu'on lui fit grand tort, on lui répondit que s'il ne se retiroit pas, on feroit venir des archers pour l'emmenner à une autre place, et que pour cela il prendroit bien garde à lui, il avoit eu pourtant encore la hardiesse et l'impudence d'attendre, jusqu'à ce qu'ils arrivoient pour le mener de là dans une prison.

Que cette impudence et entreprise préméditée de lui prisonnier d'utiliser une attestation fausse et fabriquée comme il scavoit pour tromper les personnes à qui est confiée l'administration et la distribution de l'argent des pauvres (...) seulement destiné aux véritables pauvres membres du corps d'Eglise susnommé et point du tout pour des personnes vagabondant comme lui prisonnier de l'une place à l'autre, sans avoir des buts honnêtes et fixés, estoit une chose de grande conséquence et pour cela ne pouvoit rester impunie.

C'est pourquoi le Demandeur R.O. (office), au non (!) de nos Seigneurs Les Etats de Hollande et Westfrise faisant demande, conclut que lui prisonnier, par sentence des Nobles et Vénérables Messieurs les Echevins de cette ville, Mr. Abraham de Pape, Mr. Jan van den Berg, Mr. Christoffel Jan van Dam, Mr. Daniel Jan Camerling, Mr. Cornelis Ascanius van Sijpesteijn, Mr. David van Lennep et Mr. Joost Huijgens, sera condamné d'être mené le 19 de décembre 1752 sur l'échafaud se trouvant devant la Maison de Ville ici, où on a coutume de faire exécuter les sentences criminelles, et estant lié là par le Boureau à un poteau, d'être rigoureusement fustigé avec des verges, et d'estre après banni hors de cette province de Hollande et de Westfrise pour le terme de vingt cinq ans, sans y retourner pendant ce temps, sous peine d'estre puni plus rudement.

Et qu'enfin lui prisonnier sera aussi condamné dans les frais de son appréhension et emprisonnement avec les apendances et dépendances d'icelles.

Les échevins déclarent que le prisonnier n'a pas de moyens pour payer.”

Source: Noordhollands Archief, indexe Hilarius, ORA Haarlem Schouts Criminele rolle 3111-55-8, feuille 113 et ss.

Adaptation : Françoise Favre

Deux lignées: familles Matile, de la Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin, et Vuille-dit-Bille, de la Sagne, bourgeois de Valangin.

par Louis Barrelet

***E**n décembre 1996 j'ai déposé aux Archives de l'Etat, château de Neuchâtel, (2^{ème} partie du fonds Barrelet) 86 pages, soit quatre cahiers avec mention de 220 familles de mes ascendances. En août 2008, lorsque j'ai voulu y faire un extrait et des addenda, j'en ai constaté la disparition par la faute de l'archiviste.*

Grâce à ce qui me reste d'archives et grâce surtout à M. Germain Hausmann, mentor de notre société et archiviste de l'Abbaye de Saint-Maurice, je vous présente maintenant deux lignées d'ascendances principalement maternelles de Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat et aux Etats, et de sa femme Marguerite Caldelari, ayant une souche commune au XV^{ème} siècle.

Premières aïeules en lignes maternelles.

Jean-Louis Barrelet (1902-1976) x Marguerite-Alice Caldelari, fils d'Alfred Barrelet (1873-1947) de Boveresse et de Jeanne-Louise Bille (1875-1937), fille de Ernest Bille (1854-1941) de Boudevilliers et de Caroline Huguenin-Dumittan (1841-1920), fille de Julien Huguenin du Mittan (1802-1863) du Locle, Chaux-du-Milieu, brg. Valangin, et de Justine Matile (1801-1882).

Marguerite-Alice Caldelari (1908-2007) x Jean-Louis Barrelet, fille de Charles-Edouard Caldelari (1872-1949) de Rancate et de Marie-Alice Montandon (1874-1948), fille de Fritz-Arthur Montandon (1852-1906) du Locle, brg. Valangin, et de Marie-Elise Donzé (1849- 1898), fille de Auguste Donzel (1819-1874) des Breuleux et de Louise-Henriette Ganier (1826-1866), fille de Frédéric Lanières (1784) des Ponts-de-Martel et de Louise Ducommun (1787-1861), fils de Jean-Nicolas Lanière et de Henriette Vuille-dit-Bille (1758-1793).

F a m i l l e M A T I L E , ancêtres de Justine Matile

Sources Matile :

Fichier généalogique.

Reconnaisances Montagnes de Valangin n° 7-9 Reconnaissances Montagnes de Valangin, n° 6A, 8A Archives bourgeoisie Valangin, n° 65.

Frédéric MATILE, de La Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin, fils du capitaine Jean Frédéric et de Suzanne Marie Perrenoud, baptisé à La Sagne le 25 janvier 1758 (187). Il épouse en premières noces, aux Ponts-de-Martel le 25 mars

1783 (56), Jeanne Marie BEGUIN, de Rochefort, fille de Jacob, née vers 1764, morte à La Tourne sur Rochefort à l'âge de 28 ans, inhumée le 14 avril 1792 (38).

Il épouse en deuxièmes noces à Rochefort le 5 mars 1794 (61), Salomé FAVRE (Favre-dit-Jeanfavre), du Locle et de Rochefort, fille de Daniel Favre-Roth.

Enfant: 2e lit :

Justine, née aux Ponts-de-Martel le 15 avril 1801 (47), demeurant à La Chaux-du-Milieu, épouse au Locle le 15 octobre 1825 (59) Julien Huguenin-Dumittan, fils de Gédéon.

Jean Frédéric MATILE, de La Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin, fils du juge en renfort et ancien Jean et de Madeleine Matthey-Prévôt, baptisé à La Sagne le 13 janvier 1715 (93). Il épouse à La Sagne le 8 octobre 1746 (51), Suzanne Marie PERRENOUD, de La Sagne, fille de feu Frédéric, sautier, née vers 1720, morte à l'âge de 62 ans, inhumée à La Sagne le 6 septembre 1782 (46).

Enfant : **Frédéric**, qui précède.

Jean MATILE, de La Sagne, acquiert la commune des Ponts-de-Martel le 4 mars 1737, fils du justicier et ancien d'église David, né vers 1671, conseiller de la commune de La Sagne, il est nommé juge suppléant de La Sagne le 21 janvier 1710 (Manuel du Conseil d'Etat), mort à l'âge de 90 ans, inhumé à La Sagne le 20 mars 1761 (23). Ancien d'Eglise et maître bourgeois de Valangin. Il épouse, en premières noces à La Sagne le 15 novembre 1694 (14), Madelaine PERRENOUD, du Joratel, fille d'Abraham, morte avant 1706. Il épouse en deuxièmes noces à La Sagne le 30 octobre 1706 (24) Madelaine MATTHEY-PRÉVÔT, de La Sagne, fille de l'ancien Jacob.

Enfant : 2e lit **Jean Frédéric** : qui précède.

David MATILE, de La Sagne, fils de Jean [petit-fils d'Abraham], cité dans un acte notarié du 2 décembre 1696 (Josué Perrenoud notaire II), reconnaît ses biens à Petit Martel le 20 juillet 1697 (Rochefort, f. 384), vit encore le 1er août 1708 (Josué Perrenoud notaire, 2), mort avant 1709. Il épouse ,vers 1670 (*Frédéric Convert notaire, 3, 70, cet acte notarié du 23 janvier 1674 dit qu'il l'a épousée il y a plus de 3 ans*) Susanne SANDOZ, du Locle, fille de Joseph [fils d'Huguenin] et d'Elisabeth Perret, sa veuve, est citée avec ses enfants dans un acte notarié du 11 mars 1709 (Josué Perrenoud notaire II)

Enfant : **Jean** : qui précède.

Jean MATILE, de La Sagne, franc abergeant, fils d'Abraham, fils de feu Abraham, fils de Claude, fils de Blaise Matile. Il reconnaît ses biens en son nom et au nom d'Abraham, son père, et de David, son fils, le 14 mai 1661. Il réside Sur le Crêt au quartier dîmeur des Coeudres, cité dès 1646 (*Reconnaisances Montagnes de Valangin, n° 7, f. 54r.-63v*)

Enfant : **David** : qui précède.

Abraham MATILE : de La Sagne, franc abergeant, fils d'Abraham, cité dès 1620, encore vivant en 1661. (*Reconnaisances Montagnes de Valangin, n° 7, f. 54r.-63v*)

Enfant : **Jean** : qui précède

Claude MATILE, de La Sagne, franc abergeant, fils de Blaise, reconnaît ses biens avec ses frères le 23 février 1554 (*Montagnes Valangin, n° 8A, f. 168v-171v*)

Enfant : **Abraham** : qui précède.

Blaise MATILE, de La Sagne, franc abergeant, fils de Jeannin, il reconnaît ses biens avec ses frères et ses cousins le 31 mars 1509, il habite dans la partie bise d'une maison du Crêt (*Montagnes Valangin, n° 6A, f. 17r-20r*), avec sa mère et ses frères le 31 mars 1509 (*Montagnes Valangin n° 6A, f. 20v-22r*), mort avant 1554. Son épouse : Perrenon BERGIER, de La Sagne (*Fonds Pettavel, classeur 15, B49*).

Enfant : **Claude**, qui précède.

Jeannin MATILE, de La Sagne, franc abergeant, fils de Grand Pierre, mort avant 1509. Son épouse : Clauda SIMONIN, fille d'Othenin. Elle reconnaît ses biens avec ses enfants le 31 mars 1509 (*Montagnes Valangin n° 6A, f. 20v-22r*)

Enfant : **Blaise**, qui précède

Pierre MATILE, de La Sagne, fils de Perrod Vuille (*Fonds Pettavel, classeur 15, B49*)

Enfant: **Jeannin**, qui précède.

Perrot VUILLE, de La Sagne, mort avant 1444 (*Fonds Pettavel, classeur 15, B49*)
Son épouse : Mathilde ou MATILE (en patois), ancêtre éponyme de cette lignée, veuve en 1444 (*Fonds Pettavel, classeur 15, B49*).

Enfant : **Pierre**, qui précède.

Famille VUILLE, ancêtres de Henriette Vuille-dit-Bille

Sources : Fichiers généalogiques

Avant 1709 Tableau généalogique établi par Mlle J. A. Bohy, en janvier 1965 conservé aux AE Neuchâtel, Salle bleue.

Jean Nicolas GANIÈRE, fils de Jean Reinhardt Ganier, habitant Haute Goutte au ban de la Roches en Basse Alsace. Il épouse, aux Ponts-de-Martel le 20 mars 1781 (55), Henriette VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, bourgeoise de Valangin, fille d'Abraham et de Judith Marie Guyaz, baptisée aux Ponts-de-Martel le 11 juillet 1758 (176), inhumée entre juin et septembre 1793 à l'âge de 30 ans (Ponts-de-Martel, 49)

Enfants:

Julie,; née en 1781.

Jean Henri , né vers 1783, mort en 1801 à l'âge de 18 ans.

Frédéric, né en 1784 à Haute Goutte dans les Vosges.

Concorde, née en 1787, morte en 1789.

Henriette, née en 1789.

Aimé, né en 1793, mort la même année.

Auguste, né et mort en 1793.

Abraham VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, bourgeois de Valangin, fils de Jacob et d'Anne Marie Perret, baptisé le 22 avril 1736 (152), inhumé à La Sagne à l'âge de 78 ans le 3 janvier 1813 (139). Il épouse, en premières noces à La Sagne le 24 juin 1758 (55), Judith Marie GUYAZ, de Travers et des Ponts-de-Martel, fille de Jonas, inhumée aux Ponts-de-Martel le 1 septembre 1761 (5).

Il épouse, en deuxièmes noces aux Ponts-de-Martel le 21 février 1764 (40) Marie Esabeau VUILLE, fille de Frédéric, baptisée aux Ponts-de-Martel le 14 juillet 1739, inhumée aux Ponts-de-Martel le 1 mai 1798 (58).

Enfant : **Henriette**, alliée Ganière, cf. ci-dessus.

Jacob VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, bourgeois de Valangin, fils de Joseph et de Magdeleine Matthey, baptisé à La Sagne le 5 mai 1709 (78), mort à l'âge de 78 ans, inhumé à La Sagne le 25 décembre 1785 (50) Il épouse, à La Sagne le 6 décembre 1732 (43), Anne Marie PERRET, de La Sagne, fille de Moïse et d'Anne Marie Huguenin, morte à l'âge de 73 ans, inhumée à La Sagne le 19 février 1780 (44).

Enfant : **Abraham** : qui précède.

Joseph VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, bourgeois de Valangin, fils d'Abraham et de Sara Perret, né après 1661, capitaine, inhumé à La Sagne en juin 1745. Il épouse en premières noces à La Sagne le 1 juillet 1696 (15), Magdeleine MATTHEY, du Locle, fille de David (fils de feu Antoine) et de Marie Matthey.

Il épouse, en deuxièmes noces à La Sagne le 27 mars 1726, Jeanne JEANNERET, de Travers, fille de feu Jonas.

Il épouse, en troisièmes noces à La Sagne le 30 octobre 1734, Judith PERRELET, veuve de Jean Antoine Semel, d'Hauterive, inhumée à La Sagne le 21 mars 1757(18).

Enfant du 1^{er} lit : **Jacob**, qui précède.

Abraham VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, reçu bourgeois de Valangin par le prince de Neuchâtel au prix de 60 £ en septembre 1660 (*AE Neuchâtel, BV 65, f. 42*), fils de David et de Marie Contesse, le 7 mai 1646 il partage ses biens avec ses frères, le 1^{er} octobre 1661 il reconnaît ses biens conjointement avec ses fils, justicier et capitaine, riche de 700 £, demeurant à Miéville, mort vers 1689-

1690. Il épouse avant 1643, Sara PERRET, de La Sagne, fille de Jean et d'Eve, petite-fille d'Henri, morte avant 1697

Enfant : **Joseph**, qui précède

David VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, se prétendant bourgeois de Valangin, fils de Jean, tenu pour riche, cité dans un échange immobilier le 19 décembre 1614, nommé justicier le 15 juillet 1625, mort avant 1642. Il épouse Marie CONTESSE, de La Sagne, fille de David, qui épouse à la mort de David Vuille avant 1647 Guillaume Vuilleumier.

Enfant: **Abraham**, qui précède.

Jean VUILLE-dit-BILLE, de La Sagne, se prétendant bourgeois de Valangin, fils de Nicolas, mort avant 1614.

Enfant : **David**, qui précède.

Nicolas VUILLE dit La Bille, de La Sagne, fils de Claude, le 23 février 1554. Il fait sa reconnaissance, le 23 novembre 1573. Le comte de Madruz, se prétendant seigneur de Valangin, lui donne le titre de bourgeois de Valangin, qualité qui n'est pas admise par les comtes de Neuchâtel.

Enfant : **Jean**, qui précède.

Claude VUILLE dit La Bille, de La Sagne, fils de Henri et d'Annel, il est cité le 26 janvier 1528, il achète des terres le 23 juillet 1558.

Enfant : **Nicolas**, qui précède.

Henri VUILLE de La Sagne, fils de Jehannin, le 11 octobre 1509, il reconnaît ses biens. Son épouse : Annel NN

Enfant : **Claude**, qui précède.

Jehannin VUILLE, de La Sagne, fils de Jehan, maire de La Sagne en 1495.

Enfant : **Henri**, qui précède

Famille Matile, de la Sagne au XV^{ème} siècle.

La souche éponyme est Mathilde (MATILE) Quartier, veuve de Perrod Vuille de La Sagne en 1444.

Au XIX^{ème} siècle sont notables Joël Matile (1774-1829), Conseiller d'Etat dès 1819, bourgeois d'honneur de Neuchâtel, et Georges-Auguste Matile (1807-1881), historien et professeur à l'académie de Neuchâtel 1840-1848.

Perrod Vuille et Jehan Vuille sont frères au XV^{ème} siècle.

Famille Vuille, de La Sagne avant 1355.

Jean IV, seigneur de Valangin accense un morcel de pré à la Combe des Cugnets à Jehannin Vuille, fils de Jehan Vuille de La Sagne le 14 avril 1474.

En 1489, reconfirmation, c'est l'origine du fonds de famille Vuille (*acte d'association* 30. 1. 1747).

Au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, célébrités: Auguste Bille (1796-1848), Vuille-dit-Bille jusqu'en 1822, avocat, précurseur de la république (de La Sagne et La Chaux-de-Fonds en 1828).

Ulrich Wille (1848-1925), général suisse en 1914, descendant à la 12^{ème} génération de Henri (1509) fils de Jehannin Vuille. Les Vuille, Vuille-dit-Bille et Wille sont avant tout de La Sagne. A ne pas confondre avec les Bille qui sont de Boudevilliers dès avant 1400, au Val-de-Ruz et pas dans les montagnes.

Bibliographie.

- Jean-Charles-Henri Matile: Histoire généalogique des différentes branches de la famille Matile, Amsterdam 1914. (avec erreurs)
- René Matile: Une famille autochtone des montagnes neuchâteloise: Les Matile de La Sagne, 1931, manuscrit.
- Frédéric-J. Montandon: Les Montandon, Neuchâtel 1913
- Différents articles et monographies Barrelet et Bille. Annuaires et Bulletins SSEG (SNG), Société Suisse d'Héraldique.
- Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel 1921-1934
- Dictionnaire historique de la Suisse, Ed. Attinger 2002-2014
- Editions Zwicky von Gauen: "Almanach des Familles suisses", 1, 1945
- Louis Barrelet: "Les 8 quartiers des enfants de Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet", dans Archives Héraldiques Suisses, 1999, II
- Archives Héraldiques Suisses 1915: "Notice historique sur la famille Vuille et Wille, de La Sagne", par Jules Colin
- Jeannin et L. Barrelet: Jean-Louis Barrelet, Homme d'Etat. Biographie et ascendances, Editions Attinger, Hauterive 2011

Auteur: Louis Barrelet, membre dès 1961, délégué neuchâtelois en 1965, 1966, 1967 et président de la SSEG en 1968, membre permanent de la Société neuchâteloise de généalogie dès 1963, et des sociétés neuchâteloise, vaudoise, romande et suisse d'histoire. Membre 1962, bienfaiteur 1992 de la Société suisse d'Héraldique.

Adresse: Louis Barrelet — Case postale 1810 — 2001 Neuchâtel 1

La famille Perret-Gentil: du Locle à Curaçao

par Hans Leijdesdorff, époux de Shareen Perret-Gentil

Traduction Françoise Favre

Introduction

Le 6 juin 1793, on pouvait lire dans le journal « Rotterdamsche Courant » :
« Nous avons reçu la nouvelle de l'arrivée à Curaçao, le 27 février courant, du vaisseau « Amicitia », capitaine J.P. Rotgans d'Amsterdam, avec à son bord le lieutenant-colonel Perret-Gentil et une brigade des troupes nationales qui sont tous dans de bonnes conditions.»

Abraham doit être le premier Perret-Gentil à débarquer à Curaçao, dans les Antilles Néerlandaises¹.

I. Tout commence au Locle

Abraham est né en 1747 au Locle, dans le canton de Neuchâtel. Ses parents sont Moyse Perret-Gentil, né au Locle le 18 février 1725, et Suzanne Marguerite de PERROT. Son grand-père, Abraham Perret-Gentil a été baptisé au Locle le 13 juin 1697 et a épousé Ester DROZ. Abraham avait six frères et soeurs : Marie Ester, Susanne Emélie, Julie Esabeau, Samuel Henry, Henriette et Charlotte.

Abraham entre le 1^{er} février 1774 dans l'armée de la République des sept Provinces-Unies des Pays-Bas, qui deviendra plus tard la République batave. Il est capitaine du Régiment de marine Bentinck à 's-Hertogendosch (Bois-le-Duc) et part pour le Surinam.

C'est là, à Paramaribo, capitale de la colonie néerlandaise du Surinam, qu'il épouse le 15 juillet 1776 Elisabeth Jacoba LIJNSLAGER (née en 1754 à Leiden, Pays-Bas). Elisabeth était veuve de François Louis CHAILLET, de Neuchâtel, décédé à Paramaribo.

Quand Abraham arrive à Curaçao, le 27 février 1793, il prend le commandement de la garnison². La République batave coopérait étroitement avec la France, ce qui pourrait expliquer qu'en 1797, Abraham était stationné à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) en tant qu'officier. Il quitte Saint-Domingue pour revenir à Curaçao en août 1797, sous le prétexte d'y restaurer l'ordre social et d'accroître l'influence française.³

1 Curaçao est une île située dans la mer des Caraïbes, au large du Venezuela, dans les Antilles Néerlandaises. Elle fait partie d'un petit groupe d'îles appelées « îles Sous-le-vent », qui sont un *pays* ou *territoire* autonome au sein du Royaume néerlandais. Les trois îles principales sont Curaçao, Aruba et Bonaire. Population : 150'000 habitants, surface : 444 km², capitale : Willemstad, langue : le papiamentu

2 *Geweld in de West : Een militaire geschiedenis van de Nederlandse Atlantische wereld van 1600-1800*, Brill publishers, 7 November 2013

3 *Curaçao in the age of revolutions, 1795-1800*, edited by Wim Klooster and Gert Oostindie, published by KITLV Press, 2011, p. 157

A la fin de sa carrière, Abraham était général de brigade dans l'armée française. Il est mort à Lyon. Une notice nécrologie a paru à Curaçao dans le journal « De Curaçaosche Courant » le 19 juin 1824.

Abraham et Elisabeth ont eu quatre enfants.

II. La génération du Surinam 1777 - > 1824

1. ¹Claude François Frederic, l'aîné des enfants d'Abraham et Elisabeth, est né à Paramaribo le 21 mai 1777. Il épouse Johanna Catharina Hansz. En 1796 il était établi à Curaçao comme officier de l'armée. De 1800 à 1803, durant l'occupation britannique, il sert le gouvernement britannique et rompt son serment envers la République batave, ce qui lui vaut d'être traduit devant un tribunal militaire au Pays-Bas. Il risque le bannissement et la confiscation de tous ses biens, mais il est seulement licencié, parce qu'il s'avère qu'il avait déjà démissionné de ses fonctions avant l'occupation britannique. En 1815, il s'engage à nouveau dans l'armée comme capitaine du 19^e Bataillon d'Infanterie à Java, où il sert jusqu'à sa mort le 22 janvier 1818.

2. Henry Louis (1779-1824), le second fils, est baptisé le 11 janvier 1780 à l'église protestante («*Grote Kerk*») de 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc), avec les prénoms néerlandais de Lodewijk Hendrik. Il épouse Diena Maria de Graaf et le couple n'a pas eu d'enfant.

De 1819 à 1824 Henry est colonel dans l'armée (*de Schutterij*) stationnée à Paramaribo, au Surinam. Il est également membre de la Cour de Police et de Justice criminelle (*Hof van Policie en Krimineel Justitie*) de la Colonie du Surinam. Il a des intérêts dans plusieurs plantations. A sa mort à 's Gravenhage (La Haye), aux Pays-Bas, il est lieutenant-colonel de l'armée des Pays-Bas.

3. Maria Elisabeth Charlotte (née en 1781), la troisième enfant, épouse Philip Jacob Roederer. Elle est morte à Curaçao.

4. Julie Emelie, la petite dernière, est née en 1783 à Deventer, aux Pays-Bas. Elle épouse Henry Louis Ritter le 9 novembre 1806 à Curaçao.

III. La première génération de Curaçao 1797-1852

1. Claude François Frederic et sa femme Johanna Catharina Hansz ont eu trois enfants, tous nés à Curaçao.

1.1. Anna Maria (1797-1852), l'aînée, épouse Casper Voogd.

1.2. Abraham Hendrik est né le 6 novembre 1798. Il est mort à l'âge de 17 ans, le 8 novembre 1815.

1.3. Jan Hendrik est né le 19 octobre 1800. Il épouse Cornelia Maria Hendriks le 29 décembre 1824. Il est nommé en juin 1828 à la surveillance des poids et

1 NdT : la numérotation a été introduite dans la traduction pour donner des repères et faciliter la lecture.

mesures pour le vin, le grain et le bois par le Conseil de Police. Jan Hendrik est mort le 10 décembre 1852. Sa femme est morte le 23 septembre 1867. Ils sont les premiers à avoir été enterrés dans le cimetière familial des PERRET-GENTIL de Berg Altena, à Willemstad, la capitale de Curaçao.

Jan Hendrik est le seul fils de cette génération qui a eu des descendants, et à ce titre, il est considéré comme le patriarche de la branche familiale des PERRET-GENTIL de Curaçao.

IV. La seconde génération de Curaçao 1828-1927

1.3.1. Casper Claude François Frederik (1828-1890) est l'ainé des sept enfants de Jan Hendrik et de Cornelia Maria. Il épouse Anna Maria Cornelia Statius Muller

1.3.2. Cornelia Helena Henriette Louise, dite "Leenchi" (1830-1921), a épousé Johan Frederik Carel van Eps mais n'a pas eu d'enfant.

1.3.3. Cornelis Marinus Hendriks (1837-1862) ne s'est pas marié et on ne lui connaît pas de descendant.

1.3.4. Johanna Catharina Wilhelmina, dite "Kachi" (1839-1870) épouse August Frederik Neuman. Ils ont eu une fille unique.

1.3.5. Abraham Charles Henri Louis (1841-1905) épouse Anna Christina Johanna van Eps.

1.3.6. August Carel Casper Pieter (1843-1912) épouse Antonia Elodie Avendaño (1855-1922).

1.3.7. Anna Maria Geertruida Christina dite "Mimi" (1846-1927) épouse Mattheus Cornelis van Vooren. Ils n'ont n'a pas eu d'enfants.

V. La troisième génération de Curaçao et les générations suivantes

a. La branche de Casper Claude François Frederik

François (1.3.1) et Anna Maria ont eu trois enfants.

a.1. August est né à Coro (Venezuela) le 7 décembre 1859. Il ne s'est pas marié et on ne lui connaît pas de descendant. Il est mort le 10 juillet 1909 à Curaçao.

a.2. Geertruida Maria (1863-1945) est la seule fille du couple et elle ne s'est pas mariée.

a.3. Jan Hendrik (1866-1930), dit "John I" est le cadet des trois enfants. Il épouse sa cousine Cornelia Maria (c.2), la fille d'August Carel Casper Pieter (1.3.6.). Ils ont une seule fille, Atala (1914-1983) (a.3.1) qui a épousé Max Alex Perret-Gentil (c.4.2). John I était fonctionnaire.

b. La branche d'Abraham Charles Henri Louis

Louis (1.3.5.) et sa femme, Anna Christina Johanna van Eps, ont eu neuf enfants.

b.1. Jan Hendrik, dit “John III” (1889-1950) épouse en premières nocces sa cousine Marcelina Helena (“Didan”) (*c.7*), dont il n'a pas d'enfant. Il épouse ensuite Charlotte Marie Brusse, de Colombie et après la mort de celle-ci, il épouse sa sœur Leonore Josephine. Avec Marie, il a eu deux fils, John Coenraad (1941) et Dudley Grandville (1942). Avec Josephine il a eu une fille, Helena Maria Josephine (1948).

De 1923 à 1927, John III est fonctionnaire à Curaçao et à Aruba, et gouverneur local (*Gezaghebber*) de Bonaire. John III est mentionné sous le nom de J.H. Perret-Gentil Lzn. L'ajout Lzn n'est pas officiel, mais était probablement destiné à le distinguer de ses parents qui portaient les mêmes initiales, John I et John II. Lzn signifiant “fils de Louis”.

John III s'établit avec sa troisième femme et ses enfants en Colombie où il est mort. Ses fils ont vraisemblablement donné naissance à une branche des Perret-Gentil en Colombie.

b.2. Urania Helena (1890-1974), deuxième enfant de Louis, épouse David van der Ree.

b.3. Johan Frederik Karel (1891-1959) n'a pas de descendant.

b.4. Francois Hendriks Casper (né en 1893) épouse Maria Pura Dobbs. Il s'établit à La Guayra (Venezuela) où il est nommé consul honoraire des Pays-Bas dans l'Etat de Vargas et de Miranda par un décret royal de 1933. Ils ont trois fils, Edgar, Francois et Richard, et une fille, Viola.

b.5. Cornelis Marinus (1894-1945) ne s'est pas marié et n'a pas eu d'enfants.

b.6. August Hendriks (1895-1896) est mort avant l'âge d'un an.

b.7. Henri Louis (1897-1970) a épousé Beatrice Irene Brusse. Ils ont eu quatre enfants :

b.7.1. Norma Madeline (1925), *b.7.2.* Anna Christina (1930-2005), assassinée lors d'un cambriolage, *b.7.3.* Olga Helena (1932) et *b.7.4.* Harold Roland, dit “Roly” (1934-1998).

Roly a épousé Gusta Martha Hofmans et ils ont eu quatre enfants : Gusta Beatrix (1959), Roland Gerrit dit “Roli” (1960), Mary Ann Solange (1961) et Vanessa Corine (1963). Roly, homme d'affaire bien connu à Curaçao, a des intérêts dans la navigation et les services portuaires. En 1995, il remporte le gros lot de la loterie nationale qui s'élève à Nafl 1 million (USD 560,000). C'est un membre actif du Yacht Club de Curaçao.

Roli (jr.) a épousé Miranda Cannegieter. Ils ont deux filles, Stacey Caroline et Cindy Jennifer.

b.8. Cornelia Maria (1898-1962), célibataire, institutrice.

b.9. Herman Helenus (né en 1900) épouse Nora Ines Meinhard et se fixe à Caracas (Venezuela) où sont nées ses trois filles, Edna, Ana Christina et Thelma.

c. La branche d'August Carel Casper Pieter

Cette branche est de loin la plus nombreuse. Casper (1.3.6.) s'établit très jeune au Venezuela où il épouse Antonia Elodie Avendaño. Il a huit enfants. Les six premiers sont nés à La Guayra où Casper est consul des Pays-Bas. Avant de revenir à Curaçao avec sa famille, ce qu'il a fait vers 1890, Casper achète la *landhuis*¹ Groot St. Joris, à 12 km au nord-est de Willemstad, le 23 juillet 1884. Un des premiers bateaux de croisière visitant Curaçao, le "Prinzessin Victoria Luise" de la Hamburg American Line, propose dans son guide touristique la visite de Groot St. Joris, le 20 février 1903, « où, grâce à la bonté de son propriétaire, M. C. Perret-Gentil, les visiteurs peuvent passer la journée à chasser s'il le désirent. » En 1888, il fait construire sur la colline d'Altena (*Berg Altena*), à Willemstad, une résidence familiale qui a reçu le nom du pays d'origine de sa femme, "Puerto Rico".

Casper était un homme d'affaire. En 1884 il demande une concession pour une compagnie de téléphone à Curaçao, et en 1893, il acquiert la *Curaçoise Tramweg Maatschappij*, une compagnie de tram à Willemstad.

Les descendants d'August Carel Casper Pieter et d' Antonia Elodie Avendaño

c.1. John Henry : la branche vénézuélienne

John Henry, dit "John II" (1878-1934). Il s'établit vers 1915 Ciudad Bolivar, au Venezuela, où il épouse Maria Luisa Eugenia Aristeguieta. John II est vice-consul honoraire des Pays-Bas à Bolivar dans les territoires d'Amazones, de Delta Amacuro et de Yuruary. Il a quatre fils qui sont tous nés et ont grandi au Venezuela.

c.1.1. Agustin (1917-1972) épouse sa cousine Elodie Isabella (c.6.5). Ils ont huit enfants (quatre fils et quatre filles) qui vivent au Venezuela et aux U.S.A. Agustin est ophtalmologue.

c.1.2. Irwin (1920-1994), est ingénieur. Il fonde en 1950 le Pering Group (les ingénieurs Perret) qui est devenu l'une des plus grandes entreprises privées d'ingénierie, de conception, de construction et d'immobilier du Venezuela. Pering est toujours une entreprise privée, dirigée en partenariat par les fils d'Irwin. Irwin

1 Landhuis est le nom donné aux maisons de maître des plantations. Elles ont été construites entre le 17^e et le 19^e siècle et donnent sa note caractéristique au paysage culturel de Curaçao. Les plantations de Curaçao sont les seules plantations hollandaises sous un climat tropical sec (contrairement aux plantations d'Afrique du Sud ou d'Indonésie), ce qui signifie qu'elles dû faire face à de grands défis en termes de gestion de l'eau. Une autre caractéristique des plantations de Curaçao, c'est qu'elles n'avait pas pour but d'exporter, mais qu'elles faisaient partie de « l'infrastructure de soutien » du commerce des esclaves. En conséquence, on y pratiquait des cultures mixtes, plutôt qu'une monoculture comme c'était le cas dans les autres plantations des Caraïbes.

John (c.1.2.1) en est le président-directeur-général et Alberto (c.1.2.2), en est le vice-président et directeur exécutif. Irwin était un grand joueur d'échec et il a remporté le second prix du Championnat National de Caracas en décembre 1950. Il a eu trois fils et une fille avec sa femme Violeta Mijares

c.1.3. Otho (1922-1997) est juriste, juge, et fondateur de la compagnie d'assurance Seguros Orinoco qu'il a lui-même présidé. Il a eu six enfants avec sa femme, Ofelia Hernandez, mais seulement un fils.

c.1.4. Frank (1931-1999), est également juriste et fonctionnaire de haut rang dans le département de Vargas à La Guayra. Comme son frère Irwin, Frank était un excellent joueur d'échec et il a même battu Bobby Fischer dans une partie simultanée. Frank et sa femme Violeta Leal ont eu cinq enfants.

c.2.. *Cornelia Maria*

Cornelia Maria (1880-1935) épouse son cousin Jan Hendrik (*voir plus haut a.3.*)

c.3. *Federico Antonio ; La branche de la landhuis Groot St. Joris*

En 1904, Federico (1881-1952) qui a épousé Hendrina Gorsira, avait déjà succédé à son père et repris la gestion de la plantation de Groot St Joris (qu'on appelle plutôt "Chincho"). Les affaires marchent bien, il y a 2.000 moutons, environ 200 vaches et beaucoup d'activités agricoles. On peut visiter la plantation de 450 hectares, s'y promener et se baigner dans la baie de Groot St. Joris, à condition de louer un chariot dans son écurie "La Aurora".

La famille a vécu environ deux ans au Costa Rica. A leur retour, leur fils Edgar (c.3.4.) (1913-1962) reprend la gestion de la plantation. A cette époque, la plantation est réputée pour son lait et pour sa belle cour. Dans les années 1950, de plus en plus de produits agricoles et horticoles sont importés à bas prix. A la plantation, les conditions commerciales se dégradent et ce n'est que sept ans après le décès de son frère Edgar, que Federico Enrique (c.3.5.) (1918-1985), dit Fiquito, fonctionnaire des impôts à la retraite, reprend les activités horticoles. Grâce à l'utilisation de techniques nouvelles, il arrive à obtenir de bons résultats dans la plantation. Fiquito a été un gestionnaire marquant et parfois controversé. Edgar et Fiquito avaient encore deux frères, Casper Cornelis (c.3.3.) (1910-1958) dit "Nes" et Milton Gregory (c.3.6.) (1926-1978) dit "Moni". Les aînés de la famille étaient les deux filles Elodi Elisabeth (c.3.1) (1907-1973) et Vitalia (c.3.2.) (1908-1973). La femme d'Edgar, Susana Boom, qu'on appelait "Tia Chana", est décédée à 102 ans en mars 2014. Elle vivait toujours à la *landhuis* Groot St. Joris, avec sa fille Annaclara et son mari.

Les six descendants de Federico et Hendrina Gorsira ont eu 26 enfants et plus de 20 petits-enfants qui vivent à Curaçao, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

c.4. *Francois Hendriks Louis ("Henry") ; la branche de la landhuis Joonchi*

Henry (1882-1929) a commencé sa carrière professionnelle à la Société d'import-export « Curaçao » à La Guayra, au Venezuela (*N.V. Handel- en Industriemaatschappij "Curaçao"*). A cette époque il était marié avec Rosalia Caballero. Quand le couple divorce, Henry est muté à sa demande dans la branche de Curaçao de la Société « Curaçao » pour laquelle il travaillait. Les premiers enfants d'Henry, Olga Etna (c.4.1.) (1904-1995) et Max Alex (c.4.2) (1907-1985), sont issus de sa relation avec Carmelita Yumares. Pendant son séjour à Curaçao dans la maison familiale de “Puerto Rico”, Henry rencontre Silvia van der Veen Zeppenfeldt, qu'il épouse en 1919. Henry travaille dans la Société d'import-export « Curaçao » jusqu'à la fin de sa vie. Comme son père, il était membre de la *Koloniale Raad* et engagé dans différentes activités charitables et sociales. Silvia van der Veen Zeppenfeldt n'avait que 29 ans quand Henry est mort, en août 1929. Ils avaient six enfants, et en 1932, Silvia décide de partir vivre avec eux à Montreux, en Suisse. Plus tard, en 1947, elle est finalement retournée à Curaçao et elle a vécu à la *landhuis* Joonchi jusqu'à sa mort.

c.4.1 Olga Etna, épouse Harry Winkel dont elle a une fille. Elle divorce en 1948.

c.4.2. Max Alex avait été envoyé dans une école aux Pays-Bas à l'âge de sept ans. C'est un bon joueur de hockey, qui participe aux matchs de qualification dans l'équipe nationale de Hollande vers 1926. En 1941 il fait partie de l'équipe nationale de Hockey de Curaçao et joue contre les Anglais. Max travaille dans le tourisme. Avec sa femme Atala (a.3.1) qui est sa cousine, il a quatre filles (dont une est morte à l'âge de 11 ans), et un fils seulement, Henry (1945) qui n'a pas eu d'enfant.

c.4.3. Sylvia Elodie dite “Nenecita” (1920-1999) l'aînée des enfants d'Henry et Silvia van der Veen Zeppenfeld et sa jeune sœur Maria Christina, dite “Tina” (c.4.6.), épousent des Suisses. Leurs enfants ont grandi et ont fait leur vie en Suisse.

c.4.4. Henry Carel Casper, dit “Coy” épouse d'abord Ginette dont il a deux filles, Carole et Tyna, puis il épouse Martine dont il a un fils Cédric. Tous vivent en Suisse.

c.4.5. Albert Rudolf, dit “Tico” (1923-1975), le second fils, étudie la médecine en Suisse et à Utrecht, aux Pays-Bas. Il part ensuite comme médecin généraliste à Curaçao en 1954 où il est un médecin très populaire et très apprécié. Il n'a pas eu d'enfant.

c.4.7. Yolanda (1927-1988) est restée célibataire.

c.4.8. Mario Casper (1928-2005), sort diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, et fait toute sa carrière professionnelle à Curaçao, dans la firme Shell. Il épouse Ingrid Helga Viejou et n'a pas d'enfant.

c. 5. Oscar Eduardo ; la branche de la landhuis Hel

Son père avait un faible pour son plus jeune fils, Oscar Eduardo (1884-1946), et il lui offre la *landhuis* Hel, qui s'appelait précédemment Paradis. Les précédents propriétaires avaient eu une vie si misérable que les gens ont appelé la maison Hel (enfer). Le nom lui est resté et a fini par être le nom officiel. A la mort de leur père en 1912, Oscar et son frère Henry (c.4.) héritent de la *landhuis* Parera. La vente de la propriété leur permettra de vivre de leurs rentes jusqu'à la fin de leur vie. Oscar épouse Anna Maria Magdalena ("Miekie") Rojer (1882-1970). Il ont eu une fille, morte en bas âge. Miekie a vendu la *landhuis* Hel au gouvernement peu avant de mourir.

c. 6. Casper Arturo ("Shon Tutu"); la branche de la landhuis Jan Thiel

A vingt-huit ans, Arturo (1887-1980) achète la *landhuis* Jan Thiel, construite dans la première moitié du 18^e siècle. La plantation comprend une ferme et des terres agricoles, une baie et un lagon où l'on peut récolter du sel. Sur les terres agricoles, on cultive des arbres fruitiers, notamment les oranges laraha, qui sont exportées en France pour la fabrication de liqueur et de parfum. Le cheptel est constitué de moutons et de vaches. A Jan Thiel Bay, Arturo a aménagé une station balnéaire nommée Vista Alegre avec un hôtel et quelques bungalows qu'il loue. Dans les années 1970, la *landhuis* et la plantation sont vendues au Fonds de pension du gouvernement APNA, mais Arturo pourra y demeurer jusqu'à la fin de sa vie. Les alentours de la baie sont alors aménagés pour le tourisme et c'est actuellement une des destinations touristiques les mieux cotées de l'île. Le lagon est une réserve naturelle. La *landhuis* a été très bien restaurée pour servir de complexe commercial pour la station balnéaire.

Arturo épouse Maria Virginia Clementina Daal, dite "Djidji" (1889-1975). En 1972, ils ont célébré le 60^e anniversaire de leur mariage. Ils ont eu huit enfants, trente-et-un petits-enfants et plus de vingt arrière petits-enfants.

c.6.1. Casper Arturo (1913-1997), l'ainé des fils, épouse Sylvia de Haseth (1912-1995). Casper Arturo est employé de la CPIM (*Curaçaosche Petroleum Industrie Maatschappij*), une filiale de la Royal Dutch Shell, qui exploite depuis 1918 sur l'île une raffinerie de pétrole venant du lac Maracaïbo (Venezuela).

c.6.2. Henry Melchior (1916-2002) a épousé Ira de Haseth (1920-2007). Il était dentiste à Curaçao.

c.6.3. Hubert Balthazar (1918-2008), le troisième fils, travaille d'abord pour le gouvernement avant de travailler chez Shell où il est resté pendant plus de vingt-cinq ans. Il épouse Mae Schotborgh (1925-2010).

c.6.4. Raul (1920-2013), le quatrième fils, travaille très jeune pour une compagnie pétrolière au Venezuela. Avec son cousin Max Alex (c.4.2), il a installé une

entreprise de concassage de pierres à la plantation de Jan Thiel et il exploite un magasin de carrelages « Mosaicos Raul Perret-Gentil ». Il épouse Marie Cadieres.

c.6.5. Elodie Isabella dite “Nena” est née en 1922. Elle épouse son cousin Agustin Perret-Gentil, de la branche vénézuélienne (c.1.1).

c.6.6 Ricardo Roberto, dit “Tata”, né en 1924, épouse Dorothy Schotborgh, dite “Dolly”.

c.6.7. Oscar, dit “Tali” est un homme d'affaire au niveau local. Avec un groupe d'amis, il fonde le Yacht Club de Curaçao en 1962. A l'origine, il s'agissait d'un club de pêche, qui est le sport le plus pratiqué dans ce club à ce jour. Tali épouse Vilma Cadieres (1929-1969).

c.6.8. Thelma Virginia (1930-2014) épouse Dirk van Vliet (1922-2014)

c. 7. Marcelina Helena

Helena dite “Didan” (1891-1937) épouse son cousin Jan Hendrik Perret Gentil (“John III”) (b.1), le fils de Louis (1.3.5).

c. 8. Marcelina Evelina (“Shon”)

Shon (1893-1989) est née à Curaçao dans la maison familiale “Puerto Rico”. Elle épouse Cecilio Sarmiento (1892-1951), qui a fui le Venezuela. Après la mort du dictateur vénézuélien Juan Vincente Gómez en 1935, Cecilio Sarmiento devient consul du Venezuela à Aruba. En 1944 Shon, son mari et ses enfants Margarita Elodie (1924-1995), Casper Cecilio (1926-1989) et Eduardo Arturo (1930), vont s'établir à Caracas, au Venezuela.

Leur fils Eduardo, ingénieur civil à la retraite, est un vrai PERRET-GENTIL. Il a une connaissance incroyable de l'histoire de sa famille et a aimablement accepté de partager son savoir pour la rédaction de cette histoire familiale.

Curaçao, novembre 2014

Georges et Louisa Naturel ou les Robinsons Suisses de l'Océanie

par Catherine Régent

C'est le 20 juin 1890 que Georges Naturel épouse à Coffrane Louisa L'Eplattenier. De leur union naissent six enfants, cinq garçons et une fille. Georges est cultivateur aux Geneveys-sur-Coffrane lorsqu'en février 1899 un incendie ravage leur ferme.

Le couple décide alors de s'expatrier, dans l'espoir d'offrir un avenir meilleur à leurs enfants. Leur choix se fixe sur l'Océanie, plus particulièrement sur l'archipel des Nouvelles Hébrides (aujourd'hui Vanuatu). Attirés par la propagande de la Société Française des Nouvelles-Hébrides (SFNH) menée par le sieur John Higginson, fervent défenseur de l'influence française aux N^{lles} Hébrides, Georges Naturel et son épouse se laissent tenter.

En 1900, toute la famille fait ses adieux à la famille et aux amis et s'embarque sur le « Ville de la Ciotat » pour un long périple de quatre-vingt-seize jours ! En route vers l'Aventure !

A peine débarqué, Georges s'aperçoit que les promesses faites par la SFNH ne correspondent en rien à la réalité. Qu'à cela ne tienne. Il n'est pas homme à se laisser abattre. En parfait accord avec sa femme, il décide de ré-embarquer aussitôt sur le même navire, afin d'aller faire entendre sa voix haut et fort à Paris, au siège de la SFNH. Il prend avec lui les trois plus jeunes enfants dont sa fille Louise Violette, âgée d'à peine deux ans. Dès son arrivée, il les confie à sa belle sœur Berthe L'Eplattenier, installée aux Geneveys.

Louisa, elle, est restée, seule avec ses trois fils aînés, au milieu de nulle part, sur une plage bordée par la forêt vierge et entourée de tribus hostiles. Elle doit lutter jour et nuit contre la venue des cochons sauvages qui peuvent à tout instant faire disparaître la cahutte de fortune qui les abrite. Victime de l'insalubrité du climat (paludisme), elle frôle de peu la mort. Georges, quand à lui, a mis à profit son séjour à Paris.

Pour la troisième fois, il accomplit le long voyage de retour, en compagnie de ses trois enfants, accompagnés cette fois de leur tante Berthe. Il a obtenu une concession de 50 hectares dans la Baie du Diamant à Epi.

Le 8 juin 1901, la famille Naturel au grand complet prend possession de ses nouvelles terres. Le cadre est certes idyllique, mais tout est à faire : défricher, construire, planter...La tâche est énorme, mais pas insurmontable pour ces Robinson suisses. On se partage les rôles : Berthe sera la préceptrice des enfants et assurera également « l'école du dimanche », Louisa et Georges défricheront à la sueur de leurs fronts. Les aînés uniront leurs forces à celles de leurs parents.

Rapidement, ils prennent conscience de la nécessité d'obtenir une main d'œuvre. Pour cela il faut posséder un cotre, afin de pouvoir naviguer dans les îles avoisinantes en vue de recruter quelques natifs. Georges commande à Nouméa une maison de bois en kit et un bateau, et devient capitaine par la force des choses. Après plusieurs jours de navigation il revient avec treize hommes et femmes qui acceptent de travailler pour lui. Il faut aussi apprendre la langue des natifs, le bichlamar, mélange d'espagnol, de français et d'anglais, et lutter contre la néfaste influence des pasteurs anglais presbytériens, installés sur l'archipel depuis plusieurs années, et dont la principale préoccupation est de faire fuir les Français. Tous les coups sont permis pour empêcher tout Français de s'établir sur une plantation.

Arnold L'Eplattenier, le frère de Louisa et de Berthe, les rejoint à son tour afin de seconder Georges. La plantation Naturel prend fière allure. Louisa et Berthe créent un magnifique jardin tropical et une ferme à proximité de la maison : poules, ânes, verrats font la joie des enfants. Georges et Arnold voient leurs efforts récompensés et en 1902 les cultures de maïs rapportent déjà 800 sacs, on récolte 10 tonnes de coprah, les caféiers et les cacaoyers s'épanouissent... Georges fait alors venir des étalons et des bovins reproducteurs.

Mais la vie n'est jamais un long fleuve tranquille et le temps des épreuves arrive. Jean, le fils aîné, est victime d'un accident de chasse ; son petit frère Théodore décède à son tour, victime du tétanos. Georges et Louisa ont apporté avec eux des dictionnaires médicaux. Ils diagnostiquent le mal et doivent se contraindre à étouffer eux-mêmes entre deux matelas le corps tétanisé de leur cher enfant. Berthe décide de rentrer aux Geneveys, où elle décédera en 1953.

La vie doit continuer coûte que coûte. Georges acquiert plusieurs autres centaines d'hectares. Ses plantations forcent l'admiration des gouverneurs de passage, qui ne tarissent pas d'éloge sur sa personne. Il a appelé une de ses plantations « VALESDIR » contraction de sa propre philosophie « Va, laisse dire ». Aujourd'hui ce nom est resté sur les cartes géographiques du Vanuatu et un aéroport local porte ce nom.

Désormais on trouve une belle habitation avec le grand kiosque classique, des séchoirs à coprah, une usine à égrener le café, un camp important pour loger la nombreuse main d'œuvre, de magnifiques bateaux qui se balancent sur les flots et qui témoignent de la magnifique réussite de Georges Naturel et de son épouse. Georges et Louisa se virent autorisés par la Banque de l'Indochine à frapper leur propre monnaie, dont chaque pièce portait la marque Valesdir ! Sentant la fatigue peser sur ses épaules, Georges Naturel lègue ses plantations à ses trois fils survivants sous la raison sociale Société Naturel Frères. En 1920, Georges et Louisa quittent définitivement les Nouvelles Hébrides pour s'installer à Nouméa afin d'y jouir d'une retraite bien méritée. Georges décède en

1923. Arnold le suivra de peu dans la tombe. Louisa vivra jusqu'en 1931. Tous trois reposent dans le cimetière de Nouméa.

Ils laissent une nombreuse descendance dans ce Pacifique où ils ont tant œuvré. En conclusion nous citerons les écrits du Professeur d'Université Guy Lacam, qui a si bien su bien rendre hommage à ces planteurs hors du commun. (Source : publication de la SEH de NC 1990, n° 45 « Souvenirs des N^{lles} Hébrides ») : « Nous souhaiterions que ne soit pas totalement englouti dans les ténèbres du temps le souvenir de ces hommes, de ces paysans de la terre de France qui, au prix de leurs efforts, d'une ingéniosité de tous instants, de leur sueur, de leur santé, trop souvent compromise avant l'heure, et parfois de leur sang, ont accompli une incroyable performance. Ils ont donné vie à un Archipel où, moins d'un demi-siècle avant, régnait encore le cannibalisme, sans pour autant porter atteinte aux conditions de vie des populations autochtones quand tel s'exprima leur choix.

Souhaitons que nos petits enfants, s'ils venaient à reprendre goût à l'Histoire de la France, puissent retrouver à travers quelque fichier de la Bibliothèque Nationale sur des pages jaunies par le temps, les traces d'une étonnante épopée. »

Programme 2015

<i>Date</i>	<i>Programme</i>	<i>Lieu</i>	<i>Responsable</i>
Samedi 31 janvier 10h00	Assemblée générale	Couvet Hôtel de l'Aigle	Comité
Lundi 2 mars à 19h30	Conférence de François Marquis " Les mystères de l'analyse ADN pour le généalogiste "	Neuchâtel Restaurant l'Arrosée	Comité
Samedi 6 juin à 14h00	Saint-Blaise avec Serge Mamie "Balade le long des fontaines"	St-Blaise Pré Brenier	Comité
Lundi 31 août à 19h30	Conférence de Francis Kaufmann "Agriculture : la 400ème génération "	Le Locle Cure protestante	Comité
Samedi 3 octobre 10h15	Les Mines d'Asphalte visite et repas	Travers	Comité
Vendredi 27 novembre 19h00	Souper de fin d'année	Lieu à définir	Comité
Samedi 30 janvier 2016 10h30	Assemblée générale	Lieu à définir	Comité

Permanences à la bibliothèque du Locle :

**29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai,
25 juin, 24 septembre, 29 octobre, 26 novembre**

Des nouvelles de la société

Le site internet

Pour pallier à diverses difficultés de gestion de l'ancien site, un nouveau site a été créé sur un logiciel plus actuel. L'essentiel du contenu a été remplacé. Seule une certaine quantité de photos ont été supprimées, leur qualité étant insuffisante. Nous vous invitons à consulter notre site « sngenealogie.ch » et de nous faire part de vos remarques (positives ou négatives). Vous contribuerez ainsi à l'améliorer et le compléter. Merci pour votre intérêt

Du nouveau à la bibliothèque de la SNG

Nous informons nos membres que les ouvrages et les fonds de la société sont déposés à la Bibliothèque du Locle où vous pouvez les consulter par le biais du prêt inter-bibliothèque. Profitez de ces informations qui ne demandent qu'à sortir de leurs cartons...

Rencontres des Rousses et de Lunéville

La 10ème rencontre de l'Association Généalogie et Histoire du Haut-Jura aura lieu **les 26 et 27 septembre 2015 aux Rousses** (voir affiche).

La SNG sera représentée au Salon de la généalogie lunévillois, qui aura lieu les **17 et 18 octobre prochains**.

Moulins du Col-des-Roches

Une visite guidée publique et gratuite de l'exposition consacrée à Marie-Anne Calame aura lieu le dimanche 1^{er} novembre à 14h00 aux Moulins souterrains du Col-des-Roches, Le Locle

Peut-être des lieux d'excursion intéressants pour vous cet automne ?

**10ème rencontre de l'association
Généalogie et Histoire du Haut Jura**

Partez à la recherche de vos ancêtres
Consultation gratuite des relevés d'actes faits par les Associations de Généalogie participantes, aide à la recherche et exposition d'arbres

ET

**Le Haut-Jura dans la guerre 39/45
Hommage à ses Combattants**

EXPOSITION
samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 18h
L'Armée de l'Ombre - Le temps de l'Occupation - Derrière les barbelés

CONFÉRENCE - FILM
samedi à 14h30
André BESSON - Historien-mémorialiste, auteur du livre
Les Clandestins de la Liberté

DÉFILÉ
dimanche à 14h
Véhicules et costumes d'époque - Club des Tracassins de Bois d'Amont.

 **26 et 27 Septembre 2015**
Salle de l'Omnibus - LES ROUSSES
ENTRÉE GRATUITE www.g2hj.fr